IMAGES & MÉMOIRES

BULLETIN
n°35 - Hiver 2012-2013

Sommaire

Éditorial **p. 1**

Activités

Vie associative - Manifestations - Publications - Avis de recherche **p. 2**
Manifestations et expositions I&M en cours **p. 8**
Les publications d'I&M - Sommaire des *Bulletins n°33* et *34* **p. 40**

Études et varia

- *Stéphane Richemond* : Iconographie de Lomé (1945-1960) : Bilan et perspectives **p. 11**
- *Alain Tirefort* : L'image des Antilles-Guyane françaises dans les timbres-poste (1876-1947) **p. 18**
- *Élizabeth Cazenave* : Les photographes en Algérie au XIX[e] siècle **p. 24**
- *Jean-Luc Le Bras* : La peine de mort aux colonies – Une exécution pour l'exemple à Saint-Louis du Sénégal en 1899 **p. 29**

Illustration de couverture : *LOMÉ. La Côte vue du wharf.* Carte postale éditée par Lavelle & Cie sous la marque *Estel* ; elle a voyagé en décembre 1951.

On peut observer les constructions hispano-mauresques : Le Cercle (1926) et, à sa droite, le Palais de Justice (1927). On voit aussi sur le Wharf trois "paniers", nacelles pour l'embarquement/débarquement des passagers.

***Images & Mémoires* est une Association loi 1901.**

Siège social et Président
18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet - ☎ : +33 6 75 37 88 36

Rédaction du *Bulletin*
Jean Michel ANDRAULT, Rés. Les Chartrons, bât. B esc. A, 46 ter rue de Leybardie, 33300 Bordeaux
andrault.jean-michel@neuf.fr - ☎ : +33 6 85 28 40 96

Site Internet http://www.imagesetmemoires.com
Création et maintenance : Isabelle DAUBIÉ - *Mises à jour* : Pascale NOURISSON

Bureau I&M
Président : Stéphane RICHEMOND
Secrétaire général : Jean-Pierre PAULHAC ; *Secrétaire générale adjointe* : Pascale NOURISSON
Trésorier et Rédaction du Bulletin : Jean Michel ANDRAULT
Conseillers : Patrice ARNAUD-BATTANDIER ; Babacar BATHIERY ; Didier CARITÉ ; Raymond CÉSAIRE
Franck HOUNDÉGLA ; Ghislain de la SAYETTE ; Christian LEWICKI ; János RIESZ ; Alain TIREFORT
Vérificateur des comptes (hors Bureau) : Gilles COULOMB

Correspondants
Sénégal : Isabelle DAUBIÉ (isabelle@maison-abaka.com) et Cyr DESCAMPS (descamps@univ-perp.fr) ;
Mali : Sébastien PHILIPPE (edificare@orangemali.net) ; ***Bénin :*** Franck OGOU (franck.ogou@epa-prema.net) ;
Togo : Jules AMU (julanamu@gmail.com) ; ***Burkina Faso :*** Alassane SAMOURA (musee_eau@yahoo.fr) ;
Allemagne : János RIESZ (janos.riesz@gmx.de) ; ***Belgique :*** François BIOCHE (aidev@skynet.be)

Membre d'honneur : Georges MEURILLON (1945-2007)

	Adhésions	
Cotisations 2012 et 2013* :	**Europe, Amérique**	**Nationaux d'Afrique (zone CFA)**
Normale :	30 €	10 000 F
Étudiant, sans emploi :	10 €	5 000 F
Donateur :	à partir de 60 €	20 000 F
Bienfaiteur :	à partir de 300 €	

* *Rappel : la loi française permet de déduire 66 % des cotisations versées. Un reçu fiscal vous est adressé chaque année*.

Les cotisations et achats d'ouvrages peuvent être réglés par virement bancaire sur le compte de l'association :
Société Générale Intendance Bordeaux : Compte 30003 00370 00037281611 72
Identification internationale : IBAN FR76 3000 3003 7000 0372 8161 172
Identifiant international de la banque (BIC) : SOGEFRPP
ou par Paypal à l'adresse suivante : srichemond@hotmail.com

Réalisation de ce *Bulletin* : Jean Michel ANDRAULT
N° ISSN : 2105-1410 - Dépôt légal : janvier 2013
Bulletin imprimé par SEMACO-Groupe COREP, 2 Place de l'Indien, 45000 Orléans

Les opinions émises dans les articles du *Bulletin* n'engagent que leurs auteurs.
Droits de reproduction réservés et soumis à l'autorisation d'*Images & Mémoires*.

Images & Mémoires
a sensiblement progressé
en 2012

Éditorial

Une année est vite passée et nous voici déjà à l'heure de vous présenter notre bilan, succinctement, en attendant notre Assemblée Générale qui vous fournira des comptes-rendus plus détaillés le samedi 23 mars prochain.

Alors que 2012 fut une année difficile pour les associations, dont beaucoup ont vu leurs effectifs se contracter, le nombre de nos membres à jour de leur cotisation est en légère hausse et a dépassé la barre psychologique des 150. Ceci récompense nos efforts qui ont principalement porté sur la conception de notre *Bulletin* trimestriel ainsi que sur la définition et la réalisation de nos projets d'expositions.

En raison du nombre croissant d'articles de qualité qui nous ont été proposés, le volume du *Bulletin* trimestriel a augmenté de 25 %, passant de 32 pages l'hiver dernier aux 40 pages d'aujourd'hui. Ceci n'a pourtant pas permis de publier ce trimestre toutes les propositions d'articles et nous prions les auteurs concernés de nous en excuser. Ces progrès ont été possibles grâce aux efforts nouveaux consentis par Jean Michel Andrault, responsable du *Bulletin*, mais aussi à l'intérêt que portent nos adhérents à notre association et à ses publications. Je pense en particulier à notre très dynamique et très productive section sénégalaise.

Plusieurs expositions ont vu le jour l'année passée. Mentionnons, au Mali, *Bamako 1920 – Hommage aux frères Mähl* au Musée du District, *L'Histoire postale du Mali* au Musée de la Poste de Bamako. Citons aussi une soirée à l'Institut du Mali consacrée à deux projections suivies d'un débat sur les tirailleurs sénégalais. Enfin, l'exposition *L'Afrique d'hier à demain cinquante ans après les indépendances* fut présentée à Porto-Novo et à Parakou où elle a achevé son long périple.

L'année 2013 devrait être riche en publications et en expositions. Si pour le *Bulletin*, nous ne prévoyons pas une nouvelle augmentation de la pagination ou de la périodicité, son volume annuel connaîtra une croissance mécanique. Par ailleurs, plusieurs projets de *Cahiers* sont sur le bureau de Pascale Nourisson, responsable de leur publication, et devraient voir le jour en 2013. Le nombre de nos expositions sera aussi en progression. Citons *L'Histoire Postale du Burkina Faso* qui devrait être présentée en février à Ouagadougou et peut-être un peu plus tard à Bobo-Dioulasso, *Lomé – Images des années 20*, qui devrait être présentée à l'automne à l'Institut Français du Togo. Un projet d'exposition à Porto-Novo est aussi à l'étude pour novembre 2013. Enfin, nous travaillons avec l'Académie des Sciences d'Outre-Mer sur une exposition iconographique dans le cadre de l'année croisée de la France au Vietnam puis du Vietnam en France : *France Vietnam – Quatre siècles de relations* devrait être présentée à Hanoï et peut-être à Saigon dès cette année. Il est encore trop tôt pour évoquer d'autres projets que vous découvrirez dans les prochaines livraisons de notre *Bulletin* s'ils se concrétisent.

En attendant le plaisir de vous retrouver nombreux à notre Assemblée Générale du 23 mars prochain, je vous adresse au nom du Bureau nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets pour la nouvelle année 2013.

Bien cordialement,

Stéphane Richemond

Vie associative

Réunions et travail du Bureau

Notre dernière réunion de Bureau s'est tenue au Vésinet le samedi 6 octobre 2012, de 9h30 à 12h30, sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2012 – 2) Vie associative - adhésions - radiations – 3) Bulletins *n°33 et 34 - Contributions attendues pour le* Bulletin *d'Hiver (n° 35) – 4) Les* Cahiers *– 5) Programme de gestion de bases de données d'images - Cahier des charges – 6) Questions diverses*

Les prochaines réunions ont été programmées les **samedis 12 janvier et 22 juin 2013**, à 9h30 au Vésinet.

L'ordre du jour de la réunion du 12 janvier est le suivant :

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2012 – 2) Vie associative - adhésions - radiations – 3) Bulletin *n°35 - Contributions attendues pour le* Bulletin *de Printemps (n° 36) – 4) Les* Cahiers *– 5) Programme de gestion de bases de données d'images – 6) Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire – 7) Questions diverses*

Notre prochaine **Assemblée Générale Ordinaire** est prévue **le samedi 23 mars 2013, à 14h00 au restaurant Mama Africa, 48 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris**. Comme d'habitude, elle sera précédée d'un repas africain, servi sur place à 12h30 et suivie d'une réunion de Bureau sur place, vers 17h30.

Nos adhérents

Bienvenue à nos nouveaux adhérents :

- **317 Yves PIRAME**, né à Tananarive, ancien élève du lycée Faidherbe de Saint-Louis du Sénégal, ancien médecin des Troupes coloniales en Afrique et au Vietnam.
- **318 Serge JACQUEMOND,** ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer, ancien président de l'association Amitié Réalité Outre-Mer, intéressé par l'Afrique coloniale, l'Indochine, l'Afghanistan, le Canada
- **319 Philippe TABUTEAU**, intéressé par l'histoire, l'iconographie et les monnaies de la Guinée-Conakry
- **320 Éric CARPENTIER**
- **321 Claude Etienne SISSAO,** Maître de conférences au département d'histoire et archéologie de l'université d'Ouagadougou, intéressé par l'histoire et l'iconographie du Burkina-Faso
- **322 Wendpouire Marie Florence SAWADOGO,** intéressée par l'histoire et l'iconographie du Burkina Faso

Nos Membres bienfaiteurs et donateurs

Nous remercions chaleureusement :

- Nos membres bienfaiteurs : **Isabelle Daubié, Pierre Diamantidis, Philippe Fages, Olivier Richemond, Stéphane Richemond**

- Nos membres donateurs 2012 : **Jean Michel Andrault**, **Élisabeth Cazenave**, **Raymond Césaire, Claude Fabre, Max Faladé, Gilles Fédière**, **Christraud Geary, Faya Kamano, Domossé Konaré, Mélanie King, Jean-Luc Le Bras, Micheline Mevel-Roussel, Philippe Oberlé, Ghislain de la Sayette.**

Ils ont contribué très sensiblement à l'équilibre de notre budget.

Nous remercions Olivier Richemond pour son aide renouvelée.

Notre Assemblée Générale Extraordinaire de juin 2011 avait adopté la modification suivante de l'article V des statuts concernant les membres bienfaiteurs :

« Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à dix fois la cotisation annuelle ou ceux qui auront offert un service facturable équivalent.

Sont membres donateurs pour l'année en cours ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à deux fois la cotisation annuelle.

Le titre de membre bienfaiteur ou de membre donateur est décerné par le Bureau après constat par celui-ci du don ou du bienfait en faveur de l'association. »

Rappelons que les cotisations et dons donnent lieu à une attestation permettant, selon la fiscalité française en vigueur, de récupérer 66 % de leur montant.

Publications de nos adhérents et amis

- Notre amie **Raphaëlle Walter** a récemment publié dans le journal ***Gabon-Magazine*** (n°18) un long article intitulé « **Le roi Okoumé, l'exploitation forestière des débuts à l'indépendance** ». Cet article est abondamment illustré de photographies anciennes de la collection **Guy Le Carpentier**. Il comprend aussi un témoignage de Guy Le Carpentier, ancien directeur commercial de l'Office des Bois de l'Afrique Équatoriale Française (OBAEF) où il fut embauché en janvier 1947 avant d'être conseiller commercial du directeur de la Société nationale des Bois du Gabon (SNBG). Rappelons que Raphaëlle Walter et Guy Le Carpentier sont les auteurs d'un ouvrage de référence sur l'iconographie ancienne du Gabon ***Facettes d'histoire du Gabon – Cartes postales d'antan*** aux Éditions des Champs Elysées.

La même livraison de *Gabon-Magazine* comprend deux articles de Patrick Ceillier intitulés « Une histoire de manioc… » et « À Lambarané, c'était hier… », tous deux illustrés de cartes postales anciennes. Ce journal contient souvent des articles sur l'histoire du Gabon. Plusieurs de nos membres y ayant vécu y publient.

- Notre ami **Philippe Oberlé** nous informe de la parution de son dernier ouvrage ***L'Afrique en zig-zag***. En dix-neuf chapitres, l'auteur relate des épisodes vécus en Afrique de 1962 à 2002, en divers pays : Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Ouganda, Ruanda, Sahara, Sénégal, Tanzanie.

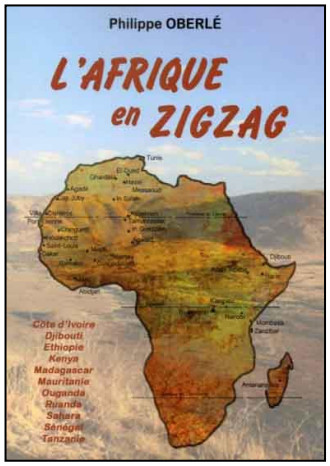

Ce livre vient d'être distingué par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer qui a décerné à Philippe Oberlé le Prix Albert Bernard 2012. Ce prix récompense chaque année « un auteur ayant traité de l'Afrique et plus particulièrement de la Corne de l'Afrique ».

Philoberle, Nîmes, 2012. 260 pages au format 15 x 21 cm, 103 photos (noir/blanc et couleurs), la plupart prises par l'auteur, et 5 cartes. Le prix est de 20 euros (franco de port pour la métropole). Mode de règlement: par chèque bancaire au nom de Philippe Oberlé, à envoyer 213 impasse des Bergeronnettes 30900 NÎMES, FRANCE.

Contacter l'auteur : Tél 04 66 64 14 33 ; philoberle@netcourrier.com

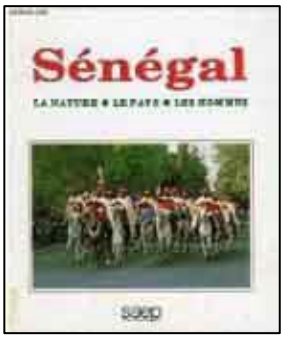

L'auteur a publié précédemment onze autres livres : *Afars et Somalis, le dossier de Djibouti* ; *Histoire de Djibouti* ; *Tananarive et l'Imerina* ; *Provinces malgaches* ; *Madagascar sanctuaire de la nature* ; *Reflets de Côte d'Ivoire* ; *Masques vivants de Côte d'Ivoire* ; *Côte d'Ivoire, images du passé (1888-1980)* ; *Fleurs d'Afrique Noire* ; *Sénégal : le pays, la nature, les hommes* ; *On safari, 40 circuits in Kenya*.

Seuls *Côte d'Ivoire, images du passé (1888-1980)* et *Sénégal : le pays, la nature, les hommes* (présentation générale du pays, ouvrage collectif, 84 photos couleurs, paru en 1989) sont encore disponibles à la vente au prix de 12 euros chaque, franco de port pour la métropole.

Sur demande, l'auteur peut vous envoyer par mail le sommaire détaillé des livres en vente.

- A l'occasion de leur centenaire, la **Société Française d'Histoire des Outre-Mers** et ***Outre-Mers. Revue d'histoire*** ont organisé une journée d'études le 7 décembre 2012 au Centre d'Histoire de Sciences-Po (Paris 7e).

Alfred Martineau, archiviste, puis Gouverneur des colonies et enfin premier titulaire de la chaire d'Histoire coloniale au Collège de France, fonda en 1912 la Société d'histoire des colonies françaises. Cette Société fit paraître l'année suivante *La Revue d'histoire des colonies françaises* qui devint plus tard la *Revue française d'histoire d'outre-mer* avant de prendre son nom actuel.

La revue de presse précise que la journée d'études du 7 décembre 2012 n'est pas seulement un acte de commémoration. Elle se veut aussi une relecture de l'historiographie coloniale française, grâce à trois tables-rondes et des débats. La Société et la Revue, à travers leurs changements d'appellation et l'élargissement des contenus, ont été à la fois acteurs et témoins d'une mutation séculaire. Longtemps attachées à la grandeur impériale de la France, elles privilégient aujourd'hui une approche globale, comparatiste et critique d'une

histoire de tous les outre-mers. A l'occasion de ce centenaire, la SFHOM a consacré le dernier numéro *d'Outre-Mers. Revue d'histoire* au thème : « Cent ans d'histoire des outre-mers, SFHOM, 1912-2012 ».

Les thèmes abordés sont regroupés dans les parties suivantes : le centenaire de la SFHOM 1912-2012 ; les empires coloniaux au moment de la création de l'association ; de la Société d'histoire des colonies françaises à la SFHOM ; de la *Revue d'histoire des colonies françaises* à *Outre-Mers. Revue d'histoire* ; commémorations et histoire.

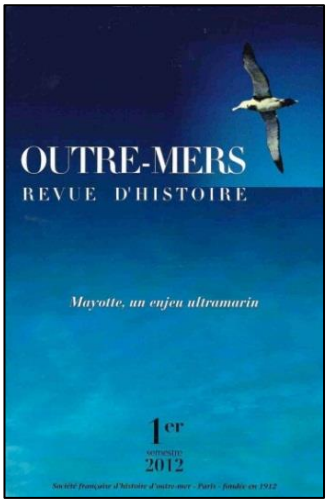

N°376-377, décembre 2012. 650 pages, broché. Prix 30 euros, chèque à l'ordre de la SFHOM, adressé à la SFHOM-Rivallain, 169 avenue de Choisy, 75013 Paris.

- La **Coordination pour l'Afrique de Demain** (CADE), a publié un bel ouvrage ***Les Afriques qui se font. Un autre regard sur l'Afrique et les Africains*** à l'occasion de son exposition éponyme inaugurée le 24 octobre 2012 à la Bellevilloise, 16-21 rue Boyer (Paris 19e).

218 pages, 10 € + frais de port

Pour toute commande contacter la CADE : cade@afrique-demain.org

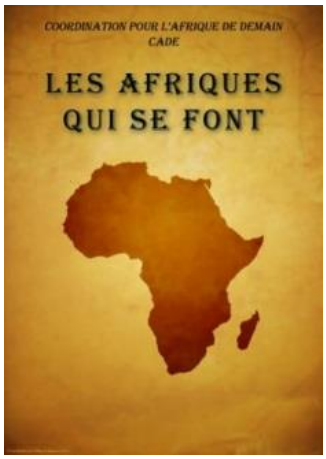

D'après la CADE : L'Afrique change. L'Afrique bouge et se développe. Le sous-continent subsaharien affronte : les défis démographique et climatique, et ceux du développement et de la démocratisation. Les sociétés africaines se modifient. Femmes et jeunes cherchent à conquérir leur juste place. Les nouvelles technologies se sont répandues comme une traînée de poudre. D'immenses villes se sont édifiées.

Soucieuse de faire savoir ce qui se passe dans les profondeurs des sociétés africaines, de penser les changements en cours dans les territoires, et de mesurer les progrès réalisés en matière de développement, la CADE a réalisé une exposition sur l'Afrique subsaharienne qui se décline en 7 thèmes et 27 panneaux. Elle est accompagnée d'un livret et de définitions contextualisées permettant à chacun de cheminer à son rythme dans la connaissance d'un continent complexe et varié.

Avec cet outil, jeunes et moins jeunes, Africains d'ici, d'ailleurs et de cœur, scolaires, étudiants et enseignants peuvent comprendre l'Afrique sans stéréotypes et préjugés. Cette exposition, conçue pour être itinérante, est disponible auprès de la CADE pour mobiliser des jeunes, animer une réunion d'association, débattre d'un sujet controversé ou faire le point sur un thème critique.

- ***Présences françaises outre-mer,* coédité par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et Karthala**

Le tome I est consacré à l'histoire, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, des différentes modalités selon lesquelles la France et les Français se sont rendus présents outre-mer, hors d'Europe. Ces présences françaises sont exposées selon trois périodes historiques (XVIe siècle-début du XIXe ; XIXe siècle-1re moitié du XXe ; années 1950-1960 jusqu'à nos jours) et selon les régions du monde où elles se sont manifestées.

Le tome II aborde le déroulement dans le temps des présences françaises selon une approche thématique centrée sur les sciences et technologies, la religion et la culture.

Il s'agit d'un ouvrage collectif entrepris par l'Académie conformément à ses missions. Sans pouvoir être exhaustif, il vise à préciser pour le lecteur un cadre et les actions multiformes qui marquent certaines spécificités de notre pays dans l'histoire mondiale.

Ces volumes ont été élaborés par une commission animée par son président **Philippe Bonnichon,** par le secrétaire perpétuel de l'Académie **Pierre Gény** et son coordinateur **Jean Nemo.**

Novembre 2012, 1192 pages. Tome 1, 64 €, Tome 2, 54 € TTC. ISBN 9782811107376.

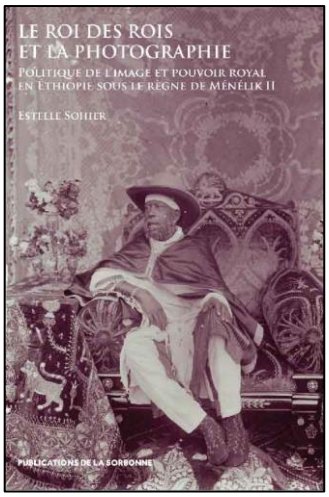

- Notre amie **Estelle Sohier** vient de publier, à partir de sa thèse, ***Le roi des rois et la photographie. Politique de l'image et pouvoir royal en Éthiopie sous le règne de Ménélik II.***

Publications de la Sorbonne, Paris, 2012, 16x24, 376 p., nombreuses illustrations noir et blanc et couleurs, 35 €. ISBN 978-2-85944-717-5 / ISSN 0768-1984.

La cour de Ménélik II, qui règne de 1889 à 1913, est un véritable « laboratoire iconographique ». Le roi des rois est le premier à recourir de façon méthodique à la photographie, importée sur les hauts plateaux de l'Éthiopie par des missionnaires, des commerçants et autres voyageurs. Nombre de portraits parvenus jusqu'à nous en témoignent : les dignitaires éthiopiens y posent en arborant les insignes royaux ou des armes, autant d'attributs laissant à penser que ces images ont été élaborées avec soin.

L'auteur s'interroge sur les enjeux auxquels répondait la fabrication de ces images, mais aussi sur leurs significations et leurs usages. Quel éclairage apportent ces documents à l'histoire de l'Éthiopie contemporaine et de ses relations avec le monde extérieur ? Les modalités d'appropriation de ce nouveau médium sont retracées à l'aide de sources écrites éthiopiennes et européennes. Les clichés sont aussi replacés au cœur d'un ensemble iconographique plus large, comprenant des peintures d'église, des timbres-poste ou des pièces de monnaie. Dérivés de la photographie, ils témoignent de recherches sur la forme, les supports et les usages des images, au gré des innovations techniques et des besoins politiques.

Ces documents comptent parmi les réponses apportées par la royauté face aux bouleversements engendrés par le triomphe de la colonisation européenne sur le continent africain. À l'heure où l'Europe exporte ses médias et ses imaginaires dans le reste du monde, ils reflètent à la fois la souveraineté politique du pays et une idéologie royale relayée tant par le texte que par l'image : souverain modernisateur, féru de techniques nouvelles, Ménélik II revendiquait aussi une ascendance salomonide trois fois millénaire.

L'on voit que le propos de ce livre recoupe parfaitement les objectifs d'Images & Mémoires. Estelle Sohier avait d'ailleurs fait une présentation illustrée de ses travaux très remarquée lors d'une Assemblée Générale de notre association.

E. Sohier est docteur en histoire, chercheuse associée au Centre d'études des mondes africains (CNRS) et maître-assistante au département de géographie de l'université de Genève.

- **Le *Bulletin n°28* (janvier 2013) d'arom (amitié - réalité - outre mer) www.arom-asso.com**

À l'heure où nous terminons ce *Bulletin* n'est pas encore imprimé et nous ne disposons que de son sommaire, très riche et varié comme à l'accoutumée.

L'éditorial de Raymond Césaire sur les « Succès et limites de notre démocratie » est suivi d'un entretien avec Mme Yamina BENGUIGUI, Ministre de la Francophonie, puis d'un article de Georges Bailey **: «** Les RUP : Invariants, une histoire européenne outre-mer aujourd'hui ».

Comme toujours la partie actualités (livres, médias, expositions, etc.) est particulièrement développée. Notons les revues de presse consacrées à Norodom Sihanouk (1922-2012) et aux îles Paracels dont Chinois et japonais se disputent la souveraineté.Il est également rendu compte de rencontres (Rencontre du Sénat du 12/11/12 sur « Outre-mer, une mémoire audiovisuelle à partager ») et d'expositions : « L'Algérie aux Invalides » ; « Vies d'exil 1954-1962. Des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie » (CNHI) ; « Du fleuve rouge au Mékong, visions du Viet Nam » (Musée Cernuschi) ; « Le thé, histoire d'une boisson millénaire » (Musée Guimet) ; « Aux sources de la peinture aborigène » et « Nigéria, arts de la vallée de la Bénoué » (Musée du Quai Branly) ; « Design en Afrique, s'asseoir, se coucher et rêver » (Musée Dapper).

Salons et manifestations diverses, ventes aux enchères, sites internet

- **Salon de la Carte postale de Collection**

Le **60e CARTEXPO** aura lieu à l'**ESPACE CHAMPERRET** (Hall C - 6 rue Jean Ostreicher, 75017 Paris. Tél. : 01.40.68.22.22) les **11 et 12 janvier 2013** (de 10 h à 19 h).

Entrée 8 €, entrée demi-tarif téléchargeable sur le site Cartexpo.

- **Salon du Livre et des Papiers anciens**

Cette manifestation biannuelle se tiendra à **l'ESPACE CHAMPERRET** (Hall C - 6 rue Jean Ostreicher, 75017 Paris. Tél. : 01.40.68.22.22) **du 2 au 11 mars 2013**. Entrée : 10 €.

120 exposants proposent, sur 3 000 m^2, tous types de documents, imprimés, gravés, photographiés, etc.

- **Un site internet consacré aux photographies africaines de Pierre Verger**

Notre ami Jean-Luc Le Bras nous informe que la Fondation Pierre Verger a mis en ligne de nombreuses photos de Pierre Verger des années 1935-1936 (Soudan, Niger, Côte d'Ivoire, Haute-Volta) :

http://www.pierreverger.org/fr/photos/photos_search.php

Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir.

Au marteau des enchères

Plusieurs ventes consacrées pour une grande part à la représentation picturale de scènes, paysages urbains ou ruraux, et portraits de personnages d'outre-mer se sont tenues fin 2012. La plupart des catalogues peuvent être consultés ou téléchargés sur les sites internet des sociétés de vente concernées.

- **À venir : Vente de Saint-Germain-en-Laye consacrée au thème du voyage**

Chaque année en mars et octobre les commissaires-priseurs Alain Schmidt et Frédéric Laurent organisent une vente sur le thème du voyage. La prochaine vente aura lieu **le 24 mars 2013**.

- **Vente Tajan du mardi 20 novembre 2012 (Espace Tajan, 37 rue des Mathurin, 75008 Paris)**

Comme chaque année à cette époque, l'étude Tajan a organisé une vente d'arts d'Orient et de Tableaux orientalistes. Environ 118 lots de peintures, dessins, sculptures et céramiques orientalistes y furent dispersés ainsi que 210 lots d'objets d'art d'Orient.

- **Vente Millon du lundi 3 décembre 2012 (Hôtel Drouot) consacrée aux arts d'Orient et à l'orientalisme**

Plus de 300 lots concernant les arts d'Orient et l'orientalisme furent mis aux enchères par la maison de vente Million le 3 décembre dernier, une centaine concernant la peinture et la sculpture orientaliste.

- **Vente Gros & Delettrez du 17 décembre 2012 (Hôtel Drouot) consacrée à l'orientalisme**

Comme chaque année en décembre, l'étude Gros & Delettrez a organisé une vente consacrée à l'orientalisme et à l'art islamique. Environ 150 livres et document divers furent dispersés ainsi que 260 objets d'art orientalistes et une centaine de textiles et tapis. L'étude Gros & Delettrez devrait consacrer une vente à la photographie en juin 2013.

- **Vente Binoche et Giquello du vendredi 14 décembre 2012 (Hôtel Drouot) consacrée aux photographies du monde entier**

Un total de 594 lots furent présentés et donnèrent lieu à une adjudication hors frais de 187 260 €. Ce portrait d'Ho Chi Min (lot n°574) fut adjugé 2 600 € hors frais.

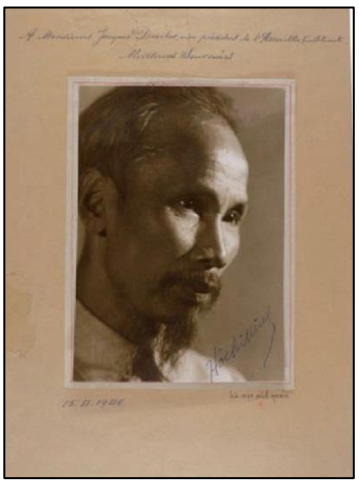

Note de l'expert Antoine Romand : ***Ho Chi Min (Celui qui éclaire)*** Hanoi, 1946, argentique, 250x177 mm, signé par Ho Chi Min sur l'épreuve, avec une large dédicace à Jacques Duclos, datée 15 avril 1946, signature cachée sur le montage du photographe officiel de la République du Viêt Nam à Hanoï.

Un portrait historique de par son destinataire. Le leader vietnamien en offre un autre à Raymond Aubrac, chez qui il réside (à la demande de Duclos) lors de son séjour en France en cette année 1946, alors que des négociations décisives s'étaient entamées : «Des négociations eurent lieu à la mi-1946, mais aucun accord ne fut conclu... Lorsque en novembre 1946 la flotte française bombarda Haiphong et déclencha la guerre généralisée, les deux principaux partis de la classe ouvrière se trouvèrent obligés de soutenir la guerre. Il y avait des doutes au sein du PCF ; Ho Chi Minh, le leader vietnamien était, après tout, un ancien membre du PCF un peu plus de vingt ans plus tôt. Jacques Duclos appela en ces termes à voter les crédits de guerre à l'Assemblée nationale en mars 1947: "Nous sommes pour la présence de la France en Extrême-Orient, mais nous avons la conviction profonde que la politique qui est menée engendrera tôt ou tard notre expulsion" » (Cf. Ian Birchall, historien et membre du SWP britannique, *L'opposition à la guerre d'Indochine, 1946-1954*).

Avis de recherche – Avis de recherche – Avis de recherche

Acteurs de la décolonisation du Dahomey
Étudiante en Master 2 travaillant sur la période de la décolonisation au Dahomey, je cherche toute aide pour l'avancement de celui-ci, qu'il s'agisse de livres, d'articles de tous horizons ou études sur cette période. Et même des personnes pouvant me guider à bien mener cette recherche. Je travaille précisément sur "les acteurs de la décolonisation au Dahomey".
Contact : Ella David : 06 34 50 05 75
ou hermionella@hotmail.fr

Iconographie ancienne du Cameroun
Le Centre de Documentation du Programme Route des Chefferies engage la collecte des documents afin de compléter son fonds documentaire. Ce Centre sera spécialisé sur les Civilisations du Cameroun. Nous recherchons des images (photographies, cartes postales, gravures…) sur le Cameroun (jusqu'à 1980), notamment celles qui portent sur les personnages (Rois, Chefs, Sultans, notables, etc…), l'habitat (architecture traditionnelle, cases), les cérémonies culturelles et cultuelles (accoutrement, masques, objets rituels…), les parures (bijoux, coiffures, scarifications…), les scènes de vie quotidienne, et les paysages de villes et campagnes.
Contact : Alisson Mekamwé : mekalisson@yahoo.fr

Réseau Abidjan Niger
Dans le cadre de la préparation d'une exposition itinérante concernant le Réseau Abidjan Niger prévue fin 2013, nous recherchons toute documentation ou photographie sur le train en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta.
Contact : srichemond@hotmail.com

Photographies concernant Lomé (1880-1960)
Je recherche (achète au détail ou en lot) toute photographie ancienne concernant Lomé, ses bâtiments, ses rues, ses paysages urbains.
Contact : srichemond@hotmail.com

Documentation sur le Togo
Recherche tout livre ou document cartographique (des origines aux années 1990) concernant le Togo.
Contact : etienne.cazin@gmail.com

Office du Niger
Dans le cadre de la préparation d'une exposition sur l'Office du Niger, prévue à Bamako en 2014, nous recherchons toutes photographies ou documents sur ce sujet.
Contact : srichemond@hotmail.com

Cartes postales de Côte d'Ivoire
Entre la fin du XIX^{e} siècle et 1939 plus de 50 photographes (occasionnels ou professionnels) ont transformé leurs clichés en cartes postales. Beaucoup nous sont inconnus, non situés (que faisaient-ils, quand ont-ils séjourné en CI, que sont-ils devenus ?), ne sont connus que par leurs initiales ou sont anonymes. Nous cherchons à identifier et à mieux connaitre ces hommes ou ces femmes qui ont laissé ce témoignage inestimable que sont les cartes postales de cette période.
Voici une liste concernant la période d'avant 1914 : Eugène Aubert, A. Goux (Alfred ?, peut-être le futur maire de Dakar), Gaston A. Renaud (adjoint des affaires indigènes, chef de poste d'Assikasso), Etienne Thaî Wan Chan (sergent génie, infanterie coloniale ?), Burger, etc.
Qui sont LD, EB, GP, LGD, MB, LS ?
Qui a pris les clichés de la série Chemin de Fer et Port (un officier ou sous-officier du Génie) ? Qui a pris les clichés des différentes compagnies commerciales ou forestières : Compagnie Française de Kong, CFAO, BST, etc ? Qui est l'auteur de la série « Souvenir de Tiassalé » ?
Toutes les informations recueillies seront restituées dans un prochain numéro.
Contact : jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

Plans anciens de Porto-Novo
Recherche tous plans anciens de Porto-Novo, en particulier antérieur à 1940.
Contact : srichemond@hotmail.com

Achats – Ventes – Échanges

Documents sur l'Afrique Noire
Vends à domicile, à l'unité ou en lots, par pays ou par thèmes, de très nombreux documents anciens et récents sur l'Afrique noire, livres, cartes postales, photos, revues, cartes géographiques, documents divers... ainsi que de nombreux livres et publications variées sur le Maghreb et l'Asie.
Achète ou échange tout document sur la Mauritanie et l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique, ayant fait partie de l'ancien Congo français)
Contact : Didier Carité : 06 62 50 08 48 ou dcarite@club-internet.fr

Manifestations et expositions I&M en cours

- **Exposition *L'Histoire postale du Burkina Faso***

Nous avions déjà donné beaucoup de détails sur cette exposition lors de notre précédente livraison. Rappelons qu'il s'agit d'une collaboration entre l'association Col.Fra, spécialisée dans l'histoire postale des anciennes colonies françaises et Images & Mémoires. Près de 300 documents ont été réunis à ce jour, la majorité appartenant à Peter Kelly. À ceux-ci s'ajoutent de très belles pièces de la collection d'Alain Millet. Nous sommes aussi redevables à Pierre-André Dürr et Jean-Claude Wallet.

La date de l'inauguration au Musée National du Burkina Faso a été fixée au 28 février 2013.

Commissaire de l'exposition : Alimata Sawadogo, directrice du Musée national du Burkina Faso
Chef du Projet : Stéphane Richemond

Ci-contre, à gauche : ***courrier recommandé posté à Bobo-Dioulasso le 5 mars 1900*** à destination de la France. Arrivé à Paris le 29 avril 1900. Collection Peter Kelly.

- **Exposition *Le Réseau Abidjan Niger***

Il s'agit d'un projet d'exposition itinérante devant être présentée à Abidjan, Bouaké, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

Le travail de préparation de cette exposition est déjà bien avancé. Jean-Jacques Fadeuilhe, chef de ce projet, a déjà conçu environ soixante panneaux de format A2, mode « Portrait ».

L'iconographie pourra être complétée de photographies du fonds Louis Normand détenu par Michel Buitruille. Ce fonds comprend en particulier de nombreuses photographies concernant la ligne entre Dimbokro et Ouagadougou. De beaux agrandissements photographiques figurant la construction du chemin de fer en Haute-Volta sont conservés par le Musée national du Burkina Faso et pourront enrichir l'exposition.

Chef de Projet : Jean-Jacques Fadeuilhe (I&M)

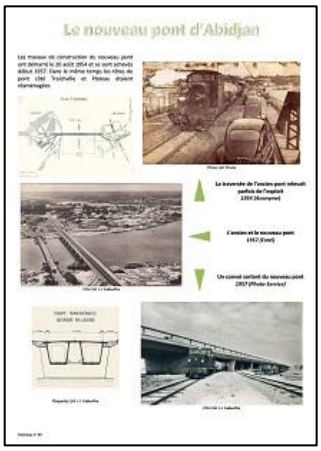

Ci-contre, à droite : Panneau n° 49 : ***Le nouveau pont d'Abidjan***

- **Exposition *Porto-Novo 1920-1940***

En accord avec notre section béninoise, nous avons reporté cette exposition à 2014. Nous envisageons toutefois de préparer préalablement une exposition sur **Porto-Novo à l'aube du XX^e^ siècle** qui pourra être un hommage au photographe Edmond Fortier. Cette exposition dont le titre reste à définir pourra être présentée à Porto-Novo à l'automne 2013.

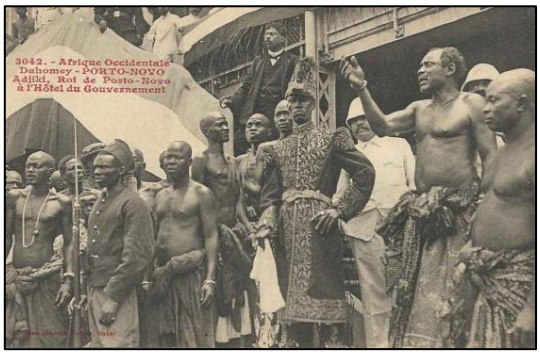

Ci-contre, à droite : ***Adjiki, Roi de Porto-Novo à l'Hôtel du Gouvernement***
Le Roi de Porto-Novo, fils du Roi Toffa, est coiffé du bicorne à plumes blanches, cadeau de **M. Marchal, lieutenant-gouverneur de la colonie française du Dahomey.** Carte postale éditée par Edmond Fortier.
Trois autres cartes de Fortier représentent le Roi Adjiki avec ses ministres, sa cour, dans son carrosse.

- **Exposition *Lomé 1920-1945***

Compte tenu de l'abondance de l'iconographie au regard de celle des années 50, l'exposition pourra se limiter aux images des années 20 qui furent assez riches en innovations. Elle est prévue au cours du **second semestre 2013** à l'Institut Français de Lomé. La phase d'acquisition iconographique est assez avancée. La conception des panneaux et la rédaction d'un petit catalogue pourra commencer début 2013.

Ci-contre à droite : ***Vue du wharf allemand***, construit en 1904, perpendiculaire à la plage. Il fut détruit partiellement par la barre et reconstruit en 1911. Il fut enfin remplacé, en 1928, par le wharf français construit perpendiculairement à la houle. Ce dernier fut agrandi de 50 m en 1954, le nombre de grues passant de 6 à 10.

On distingue, face à la mer, le Bureau des Douanes, construit en 1903 et détruit en 1983. Cartes postale éditée par les Comptoirs coloniaux au début des années 1920.

- **Exposition *France-Vietnam - Quatre siècles de relations***

Suite à la collaboration très positive avec l'Académie des Sciences d'Outre-Mer dans le cadre de la commémoration des indépendances africaines à l'occasion de leur cinquantenaire, nous nous sommes à nouveau rapprochés de cette institution pour la réalisation d'une exposition iconographique au Vietnam et en France.

Cette exposition dont le titre prévu est ***France-Vietnam – Quatre siècles de relations*** s'inscrira dans le cadre de l'année croisée de la France au Vietnam, à partir de juillet 2013, et du Vietnam en France à partir de janvier 2014. Son objectif est de montrer que notre histoire partagée nous donne vocation à élaborer des partenariats futurs. Elle devrait se réaliser sous le label du Commissariat de l'année croisée.

A l'occasion d'un voyage au Vietnam, notre amie Nicole Duchet-Trampoglieri, qui fut à l'origine de ce projet, s'est rapprochée de l'Institut Français d'Hanoï. Cet établissement serait intéressé d'accueillir l'exposition, qui pourrait se tenir successivement au Vietnam et en France. Elle pourrait être itinérante au Vietnam (Hanoï, Hô-Chi-Min-Ville, Đà Nẵng, Hué…) et en France (Paris, Marseille,…). En raison des itinérances, elle pourra être envisagée en deux exemplaires et les supports bilingues tirés localement (sur papier, sur bâches, sur cartons plume…) ce qui permettra d'éviter les transports par fret.

De son côté, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer s'est rapprochée du Musée Guimet qui est intéressé d'accueillir l'exposition en France.

Haïphong – Le Quai
Carte postale Cliché Van-Xuan à Hanoï (Tonkin)
circa 1925-1930

120. SAIGON – Angle de la Rue Catinat et de la Rue Garabaldy
Carte postale Nadal, Saigon, circa 1930

Un Comité de pilotage a été organisé par l'ASOM. Il se réunira le jeudi 10 janvier.

La phase de recherche iconographique a déjà commencé depuis quelques mois. Nous avons reçu à ce sujet l'aide de plusieurs collectionneurs (notamment Gérard Bourgeon, Roger Maupas, Jean-Marie Milleliri et Stéphane Richemond). Nous sommes encore à la recherche de contributions nouvelles.

Nous avons imaginé qu'une vingtaine de thèmes pouvaient donner lieu à la conception d'une quarantaine de panneaux. Il ne s'agit bien entendu que d'une première approche :

N°	Titre	Nombre de panneaux
1	Alexandre de Rhodes et la transcription romanisée de la langue vietnamienne : le Quốc ngữ	2
2	Les premiers missionnaires	2
3	L'Intendant Pierre Poivre, pionnier des échanges commerciaux franco-indochinois	1
4	Mgr Pigneau de Béhaine et Nguyên Ahn	2
5	Auguste Pavie et le télégraphe de Saïgon	1
6	Le projet colonial	2
7	Alexandre Yersin et la lutte contre les maladies tropicales	3
8	L'hôpital Nhi Dông Grall 2 à Saïgon	1
9	La scolarisation	2
10	Les infrastructures (routières, portuaires…) et ouvrages d'art	3
11	L'architecture des bâtiments coloniaux	2
12	L'industrialisation	3
13	Le développement des écoles d'art (Tardieu, Jonchère)	3
14	Les photographes de l'Indochine	1
15	Les conflits	2
16	La lutte pour l'indépendance	2
17	Ceux qui ont exploité la Colonie	2
18	Ceux qui l'ont aimée	2
19	La France au Vietnam	2
20	Le Vietnam en France	2

Toutes les contributions et suggestions sont les bienvenues.

Chef de Projet I&M : Stéphane Richemond

- **Exposition *L'Office du Niger***

Ce beau sujet qui avait été retenu lors de la réunion à Bamako de notre section malienne verra le jour au cours de l'année 2014.

La phase de recherche documentaire et iconographique est cependant bien commencée. Toutes les contributions sont les bienvenues.

Ci-contre, à droite : photographie anonyme mais située à Sansanding et datée de 1935. Elle figure ***les travaux du barrage sur le fleuve Niger.***

Iconographie de Lomé (1945-1960) : Bilan et perspectives

par Stéphane Richemond

« Lomé – Images des années 50 *» – Genèse et succès d'une exposition – Perspectives*

Le 28 octobre 2010, nous recevions un premier courriel de Jules Anani Amu qui venait de découvrir notre site internet et sollicitait notre aide à la préparation d'une exposition d'images anciennes concernant la ville de Lomé. Intéressé par notre association, il nous demandait en même temps les conditions requises pour en devenir le correspondant au Togo. Nous ne pouvions être insensible à cette sympathique requête, et assez vite définissions un sujet d'exposition : *Lomé – Images des années cinquante*. Tout en se démarquant du cinquantenaire de l'indépendance qui venait de donner lieu à de nombreuses manifestations commémoratives, cette période était assez proche pour suggérer des souvenirs aux vieux Loméens.

Plusieurs membres ou anciens membres de notre association avaient en leur temps travaillé sur l'histoire et l'iconographie de Lomé. Pour des raisons différentes nous ne pûmes leur confier cette tâche[1]. Nous étions ainsi engagés, sans connaissance préalable, sur cet intéressant sujet que nous aurions préféré laisser à d'autres beaucoup mieux placés que nous pour le traiter. Nous étions conscients que nous prenions le risque de quelques imprécisions et erreurs mais il eut fallu ne rien faire pour les éviter. À la fin de l'été 2011, nous avions la matière pour réaliser une exposition qui fut inaugurée au Goethe Institut de Lomé le 29 septembre 2011 et s'y tint jusqu'au 11 novembre. Elle présentait 65 photographies dans 34 cadres de format A2. Cette exposition reçut un bon accueil du public. Plusieurs visites furent organisées par Jules Amu au profit des scolaires. Notre correspondant sur place organisa aussi une conférence sur le sujet. Un catalogue fut publié à cette occasion. Une précédente livraison de notre *Bulletin* se fit l'écho de cette manifestation[2].

À l'occasion de l'exposition qui sensibilisa les Loméens à l'histoire de leur ville, un certain nombre de contacts très positifs furent pris. Nous nous sommes alors rendu compte que les expositions passées et les divers travaux concernant l'histoire et l'iconographie de Lomé étaient oubliés[3] et avons alors rappelé leur existence autant que nous le pouvions. Il était clair que notre exposition ne constituait pas une avancée dans la connaissance - elle se situait en deçà - mais plutôt une piqûre de rappel. En effet, nous avions effectué peu de recherches dans les archives mais principalement des acquisitions d'images, pour la plupart déjà connues. Cependant, les contacts pris ont activé ou réactivé des projets en matière de vulgarisation iconographique, en particulier :

1. Une exposition, en 2013, sur Lomé à l'Institut Français du Togo concernant les images de la période 1920-1945 (période du Mandat), accompagnée de la publication d'un catalogue.
2. L'inventaire des cartes postales correspondant à la période de la Tutelle (1945-1960).
3. La création d'une banque de données d'images concernant le Togo.

En fin de compte, l'exposition réalisée aura eu pour conséquences positives la promotion des travaux déjà effectués (en particulier ceux d'Yves Marguerat), un regain d'intérêt pour l'iconographie du Togo, et la définition des projets que nous venons d'évoquer.

Bilan iconographique de deux années de veille

Autant que nous le pouvons, nous commentons les images, donnant par exemple les dates des constructions urbaines, de leurs transformations et usages successifs. Cependant, notre démarche est celle de l'iconographe et non celle de l'historien. Le travail a donc été axé sur les images de Lomé au cours des années 50 et non sur les bâtiments de cette époque. Nous avons ainsi exclu les images plus récentes des bâtiments construits dans les années 50 et inclus les images des années 50 de bâtiments antérieurs.

---

[1] Nous remercions cependant Yves Marguerat et Olivier Blot des indications qu'ils nous ont fournies.

[2] "Inauguration à Lomé de l'exposition : *Lomé – Images des années 50"*. Images & Mémoires, *Bulletin n° 31*. Hiver 2011-2012.

[3] Citons l'exposition *Lomé – Fille du Commerce*, aux Archives nationales, en 1996, et *Regards croisés sur le Togo* co-organisée, en 2006, par le Goethe Institut et le Centre Culturel Français.

Afin de réaliser l'exposition en question, nous entreprîmes très vite une veille quotidienne en cherchant sur les sites internet *ebay* et *delcampe* les cartes postales et photographies de Lomé. Nous les cherchions aussi sur les salons du livre et papiers anciens. À l'exception du Mali, où nous avions présenté l'exposition *Bamako 1960*, sur aucun pays nous ne nous étions intéressés à cette période particulière et fûmes bien étonnés des difficultés rencontrées. Nous n'avons trouvé aucun lot de photographies et avons fait presque toutes nos acquisitions une par une. Au bout d'une année, nous n'avions acquis que 86 documents dont beaucoup représentaient le même sujet (la cathédrale, le temple protestant, le wharf, …). Après élimination, 65 photographies et cartes postales purent être retenues.

À l'évidence, les années 20 et 30, ou mieux encore celles qui précédèrent la Grande Guerre, offrent une iconographie beaucoup plus riche. Cette remarque ne concerne pas que le Togo. Nous savons que la possibilité d'acquérir des appareils photographiques à des prix raisonnables a entrainé un plus faible appétit pour les cartes postales. Une bonne partie de ces dernières, en général bien légendées et tirées sur des papiers de qualité, sont parvenues jusqu'à nous. La qualité des prises de vue des cartes postales en regard des photographies d'amateur le justifie aussi. La diminution du nombre des collectionneurs de cartes postales après la guerre de 1939-1945 explique aussi que l'iconographie de cette période soit moins riche que celle des décennies précédentes. Pour ce qui concerne le Togo de l'entre-deux-guerres, mentionnons aussi l'importance des éditions des congrégations religieuses, en particulier celle des Missions Africaines de Lyon auxquelles nous devons environ 200 cartes postales et qui ne reprirent pas leur production après la guerre. Leurs éditions avaient cependant pour principal objectif de mettre en valeur leur travail sur le terrain.

Certains sujets manquaient cruellement à l'appel. Ainsi, au bout de dix mois, alors que nous n'avions toujours aucune image figurant le train en gare de Lomé, nous en trouvions une photo extraite de *La Vie du Rail*. Mais nous n'avions pu trouver de photographie figurant les mosquées du quartier Zongo alors qu'au moins l'une d'entre elles est aujourd'hui détruite. Même problème pour le Grand Marché qui était un marché « par terre », avant 1967, année de l'achèvement de l'immeuble qui l'abrite aujourd'hui. Ceci est bien curieux car les photographies du Petit Marché sont, quant à elles, abondantes. Bien sûr, manquent aussi des bâtiments nouveaux (en particulier ceux dus aux architectes Henri Crouzat et Georges Coustère) tels le Centre ORSTOM du Togo (1951), le Centre Culturel Catholique de Lomé (Foyer Pie XII, 1955), la Mission de Coopération (1957-1958), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (vers 1960)… Cette dernière lacune est d'autant plus importante qu'elle n'est pas compensée par des prises de vue antérieures à la période à laquelle nous nous intéressons ici. Nous pourrions nous consoler en pensant que ces bâtiments sont toujours là, mais ils ont souvent subi des modifications que seules des comparaisons avec des photographies anciennes peuvent mettre en évidence. C'est le cas de l'Hôtel de Police situé avenue du Maréchal Joffre, actuelle avenue Pompidou.

Deux questions nous viennent naturellement à l'esprit :

Quelle est la proportion des cartes postales éditées qui nous manque ?

Elle est variable selon les éditeurs. Il est aisé de s'en faire une idée lorsque les cartes sont numérotées ce qui est le cas des clichés de John Badohu, d'abord édités par Pariscoa, puis par le photographe lui-même. Notre ensemble le concernant est presque complet. Viennent ensuite les éditions de la marque Estel de Lavelle & Cie dont nous possédons les dix-sept numéros : 6353 à 6357, 6371, 6376 à 6380, 6382 à 6387. Il nous manque au moins les douze numéros : 6351, 6352, 6358, 6359, 6350 ou 6360, 6372 à 6375, 6381, 6388 et 6389, à supposer que la série 6360 ne concerne pas Lomé. Près de la moitié des cartes postales de cet éditeur nous manquent. Un autre éditeur aussi important est G. Menant dont les cartes ne sont pas numérotées. Viennent ensuite la Librairie évangélique du Togo, la librairie Valla et Richard, Walter & Cie, les éditions de Hoa-Qui pour le compte de diverses maisons locales (Glatigny, M.A. Mayoux, Valla & Richard, puis Walter & Cie au début des années 60), les éditions La Cigogne et celles de l'École Professionnelle de la Mission Catholique, puis les éditions anonymes. De certains éditeurs nous n'avons retrouvé qu'une ou deux cartes. Il en est ainsi du photographe togolais Claude Fumey qui en a certainement édité beaucoup plus. Bien sûr, plus l'éditeur est petit plus la proportion des cartes postales non retrouvées est importante. Cependant, l'éditeur peut s'être borné à pourvoir en cartes postales une librairie ou un hôtel auquel il a laissé l'exclusivité des ventes. C'est le cas de Hoa-Qui. La diffusion qui peut alors avoir été très faible ne dépendait plus de l'éditeur mais du détaillant. Nous pouvons estimer que moins de cinquante pour cent des cartes postales ont été retrouvées après plus d'une année de veille. Depuis notre exposition en septembre 2011 au Goethe Institut de Lomé, nous avons retrouvé quinze nouvelles cartes, peut-être un peu plus rares, et trois photographies. Nous les présentons ici presque toutes. L'une d'entre elles représente une vue du Petit Marché éditée par la librairie Mayoux, la seule carte postale que nous ayons trouvée de cet éditeur.

Quel est l'intérêt des documents qui nous manquent ?

Nous voyons deux raisons au fait que certaines cartes postales soient plus rares que d'autres :

1) L'intérêt du sujet aux yeux de l'acquéreur de l'époque

Il s'agit bien entendu de l'intérêt que le voyageur ou l'expatrié pouvaient apporter au sujet traité. Ceux-ci recherchaient plus volontiers des vues typiques du pays qui ont vocation à être adressées en Europe. On comprend que les représentations du wharf ou des constructions de style hispano-mauresque (Le Cercle, le Palais de Justice, La Mairie..) en bord de mer aient eu du succès. On comprend aussi que les cartes postales figurant les châteaux d'eau jumeaux éditées par Lavelle & Cie, ou la librairie de l'École Professionnelle éditée par l'École de la Mission Catholique, n'en aient eu aucun. Ces dernières, n'ayant pas été tirées en grand nombre, sont donc rares. Mais l'intérêt que nous portons à ces images aujourd'hui n'a absolument rien à voir avec celui du voyageur de l'époque.

2) La disponibilité sur le marché de l'époque

Les cartes postales ont été très inégalement distribuées. Les clichés de John Badohu, édités par Pariscoa, puis par le photographe, ont donné lieu à une très large diffusion. Nous avons de nombreuses lacunes pour tous les autres éditeurs. Nous n'avons aucune certitude de les avoir seulement recensés de façon exhaustive. La rareté de leur production n'est donc aucunement expliquée par les sujets édités.

Par ailleurs, bien qu'il appartienne à chacun, selon sa spécialité, de se prononcer sur l'intérêt de ces images, il nous semble que les dernières cartes postales ou photographies que nous avons acquises ne soient pas plus banales que les premières. Nous ne saurions donc en rester là et nous contenter de l'acquis.

Conclusion

On divise en général l'époque coloniale en trois périodes. D'abord, la période allemande (1888-1914), ensuite la période du Mandat (1920-1945), enfin la période de la Tutelle (1945-1960). Durant les années 1914-1920, pendant lesquelles Lomé fut anglaise, la production fut très faible, d'autant que le courrier ne fonctionnait quasiment pas.

Nous avons donc commencé par la fin. Il est bien sûr gênant d'étudier une période sans connaître parfaitement celle qui l'a précédée. En revanche, les années 50, pour être plus proches de nous ont sûrement plus suscité l'intérêt du public que ne l'aurait fait l'époque allemande.

Nous restons à l'affut des images de la dernière période. Nous continuerons à remonter le temps avec la période du Mandat qui devrait donner lieu à une exposition à l'Institut Français du Togo au cours du second semestre 2013. Le travail est en cours. Comme pour la précédente exposition, les pages du catalogue pourraient constituer les panneaux d'exposition.

Une fois ces premiers projets réalisés, nous pourrons envisager de travailler sur la période allemande.

Bibliographie

- Association togolaise des professeurs d'histoire-géographie, Volume 1 : *Lomé – un siècle d'images*. Volume 2 : *Lomé Fille du Commerce*, catalogues d'expositions réalisées par les Archives nationales du Togo. Presses de l'Université du Bénin, Lomé, 1993 et 1996.

- Jules Anani Amu et Stéphane Richemond, *Lomé – Images des années 50*, catalogue de l'exposition éponyme (Lomé, 29 septembre 2011), Images & Mémoires et Goethe Institut, Lomé septembre 2011.

- Jules Anani Amu, "Hommage à John Badohu, photographe de Lomé", *Bulletin n° 30*, Images & Mémoires, été 2011.

- Philippe David, *Le Togo – Cartes postales (1888-1914)*, Éditions Sépia, 2007.

- Collectif sous la direction de Nicoué Théodore Gayibor, Yves Marguerat & Kwami Nyassogbo, *Le Centenaire de Lomé, capitale du Togo (1897-1997)*, actes du colloque de Lomé (3-6 mars 1997), collection « Patrimoines » n°7, Presses de l'Université de Bénin, Lomé 1998.

- Thierry Lulle, "Le Togo", in *Rives coloniales - Architectures, de Saint-Louis à Douala*, sous la direction de Jacques Soulillou, collection Architectures traditionnelles, Éditions Parenthèses - Orstom, Marseille, 1993.

- Yves Marguerat, *LOMÉ - Une brève histoire de la capitale du Togo*, Éditions Haho (Lomé) et Karthala (Paris) 1992.

- Yves Marguerat et Tichtchékou Péléi, *Si Lomé m'était contée (Transcription de dialogues radiodiffusés).* Tomes 1, II, et III. Presses de l'Université du Bénin. Lomé 1993.

- Yves Marguerat, *L'architecture française et l'œuvre de Georges Coustère au Togo*, Haho, Lomé 2000.

- Stéphane Richemond, "Balade dans Lomé à la fin des années 50", *Bulletin n° 30*, Images & Mémoires, été 2011.

À droite : ***L'Hôtel du Golfe***, carte postale éditée par les Anciens établissements Valla et Richard.

Situé rue du Commerce à côté de l'ancienne maison de commerce John Holt. Il s'agit de l'ancien hôtel Gariglio, installé vers 1920 dans l'ancienne factorerie Brödecker & Meyer. Cet hôtel devint, en 1944, l'hôtel Mineto qui, comme son prédécesseur, comprenait un cinéma. Ce n'est qu'à la fin des années 50 qu'il prit le nom d'hôtel du Golfe. On remarque la présence des rails, aujourd'hui disparus, qui permettaient la livraison des marchandises, et d'un wagon, à gauche de la photographie.

L'hôtel est toujours en activité aujourd'hui.

Ci-contre, À droite : ***Les ateliers de l'École Professionnelle***. Carte postale de la marque Estel éditée par Lavelle & Cie.

Construite entre 1905 et 1911 par la Société du Verbe Divin, l'Ecole Professionnelle fut opérationnelle dès 1912. Elle comprenait les ateliers de menuiserie, couture, imprimerie et cordonnerie.Située à l'angle de la rue du Chemin de fer et de la rue de la Libération (ex rue Thiers), elle appartient toujours à la Mission catholique.

À droite : ***LOMÉ – Vue Aérienne***. Carte postale éditée par Hoa-Qui pour la librairie M. Mayoux.

On distingue nettement le wharf et la ligne du chemin de fer, à gauche.

La vue représente l'ouest de Lomé, Yovokomè, avec le stade, très visible au centre.

À gauche : ***La Librairie de l'École Professionnelle – Lomé (Togo)***. Édition de l'École Professionnelle de la Mission Catholique.

À gauche : ***LOMÉ – vue prise du nouveau Wharf***. Carte postale n° 24 éditée par la Librairie évangélique du Togo.

On distingue en premier plan les restes du wharf allemand et, à gauche, la Direction des Postes et Télégraphes.

À droite : photographie originale anonyme ; au dos, mention manuscrite : ***«Spectacle du dimanche : "les indigènes sortant du temple", pris sur la véranda chez nous.»***

La prise de vue est effectuée sous un angle peu habituel. On remarque à droite les installations ferroviaires.

Situé à l'angle de la rue Gallieni (actuelle rue Kouromé) et de la rue du Commerce, le temple protestant, dit temple d'Apégamé, fut construit de février 1906 à août 1907 par la Mission de Brême.

Édifié en brique dans un style néo-roman, le temple, aisément reconnaissable à sa tour carrée, fut en 1978 amputé d'un étage alors que la nef était élargie d'un bas-côté.

À gauche : ***Route de Gold Coast.*** Carte postale n° 8 éditée par Glatigny. Il s'agit du boulevard maritime, devant le Cercle qui n'apparaît pas.

On remarque, au fond, à gauche, le phare, à côté duquel fut construit plus tard l'hôtel Le Bénin (aujourd'hui l'Ibis). A gauche du phare, le grand arbre est un badamier.

À droite : ***6 - Togo – Le Petit Marché***. Carte postale éditée par la librairie M. A. Mayoux, à Lomé.

Le Petit Marché existait à l'époque allemande sous le nom d'Haussa Markt.

Contrairement au Grand Marché, dit Assigamé, qui était ouvert tous les jours, le Petit Marché, appelé Assivito, n'était ouvert que les mercredis et samedis. Situé au bout de la rue Gallieni, il cessa d'exister après la construction, en 1967, de l'immeuble qui abrite encore aujourd'hui le Grand Marché. Le quartier de l'ancien Petit Marché porte toujours le nom d'Assivito.

À gauche : ***Lomé – Marché.*** Carte postale éditée par Stéphane Nuvi. Studio Dégbava

Cette carte postale, écrite au dos, porte la date du 28 janvier 1966.

Il s'agit probablement du Petit Marché, mais ceci reste à établir.

Le Studio Degbava existe toujours à Lomé, près de l'Institut Français du Togo.

À gauche : ***Lomé (Togo) – Un coin du petit marché***. Carte postale n°4 éditée par Glatigny.

À droite : ***Le Grand Marché (Assigamé),*** d'après une photographie ancienne. Collection François Koltes.

Ci-contre, à gauche : ***Vendeuse de pâte de manioc.*** Carte postale d'édition anonyme ayant voyagé le 8 avril 1959.

Ci-dessous : ***Façade nord de l'Hôtel « Le Bénin » en construction.*** Cliché du Service de l'Information, République du Togo.

La construction de l'hôtel, sis sur le Boulevard maritime, fut achevée au début de l'année 1960.

À droite : ***LOMÉ (Togo) Finances***, carte postale éditée, vers 1950, par Lavelle & Cie sous la marque Estel.

Il s'agit de la Trésorerie Générale, située avenue de Sarakawa, ancienne avenue de la Victoire, face au bâtiment de l'Orstom (ex-IRD) dans lequel va bientôt s'installer la Coopération française (SCAC et IF).

Le bâtiment du Trésor est aujourd'hui occupé par la Direction Générale des Douanes.

À gauche : ***TOGO - Lomé***, carte postale éditée par La carte africaine (n° 452). Cliché Reymond.

Il s'agit du Boulevard maritime qui, de gauche à droite est orienté vers l'actuel Ghana.

Ci-dessous, le détail de cette carte postale permet de distinguer le panneau de la Gare routière et la station d'essence BP.

Palais de l'Assemblée Représentative – Lomé.

Carte postale éditée vers 1948 par l'École Professionnelle de la Mission Catholique.

L'Assemblée représentative togolaise s'est installée, en 1947, dans cet immeuble de l'avenue Albert Sarraut (aujourd'hui avenue de la Présidence) dont la construction a été commencée au début des années 30 avec son architecture typique de l'époque.

Une extension, sur la gauche, comprenant une salle de réunion fut réalisée en 1950. Elle est visible aussi sur une carte postale éditée par Lavelle & Cie dans les années 50. L'assemblée devint territoriale en 1952 et législative en 1957.

Les premiers timbres, non différenciés (Émissions Générales des Colonies)*

"Aigles impériales" des colonies, **1859**

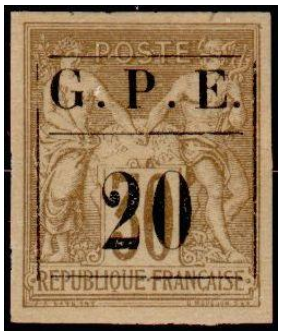

Émissions Générales individualisées par colonie (Types Sage et Groupe)
Guadeloupe, 1884 **Martinique, 1892** **Guyane, 1892**

Émissions individualisées : sites naturels, faune, flore**

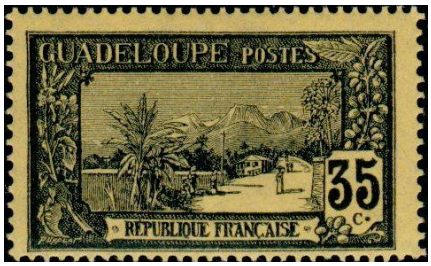

GUA, ***La grande soufrière*****, 1905**

MAR, ***Le Mont Pelé*****, 1947**

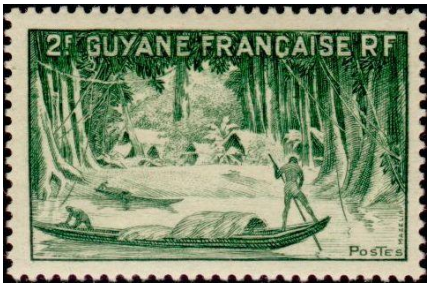

GUY, ***Rives de l'Oyapok (Inini)*****, 1947**

GUA, ***Ananas*****, 1947**

MAR, ***Fruits*****, 1933**

MAR, ***Fruits locaux*****, 1947**

GUY, ***Fourmilier*****, 1904**

GUA, ***Pointe-à-Pitre*****, 1905**

MAR, ***Fort-de-France*****, 1908**

GUY, ***Vue de Cayenne*****, 1933**

***** Cet article n'étant pas une étude philatélique nos regroupements d'images sont purement thématiques. Ils ne sont pas non plus exhaustifs et nous avons privilégié les exemples les plus lisibles sans toujours respecter très exactement les proportions exactes. La plupart de ces vignettes ont connu de multiples éditions et couleurs (cf. les catalogues philatéliques).
** Nous avons abrégé la dénomination des territoires : **GUA,** Guadeloupe ; **MAR,** Martinique ; **GUY,** Guyane.

L'image des Antilles-Guyane françaises dans les timbres-poste (1876-1947)*

par Alain Tirefort

Conçus avant tout comme fondamentalement utilitaires - des vignettes fiduciaires émises par l'administration postale pour l'affranchissement du courrier - les timbres-poste sont une source iconographique longtemps réduite au rang d'illustration, longtemps négligée par la recherche historique, même par les chercheurs qui, sensibilisés par l'étude des images fixes, ont accordé leur préférence aux tableaux, aux affiches, aux photographies et aux cartes postales. Ces vignettes, largement répandues, appartenant à notre quotidienneté, sont néanmoins d'un grand intérêt, offrant de nombreuses informations par leur double message, iconographique et linguistique.

Ces quelques pages, qui prennent largement appui sur un travail de recherches entamé sous ma direction à l'Université des Antilles et de la Guyane, de 2008 à 2010 [1], loin d'une approche philatélique, ont pour principal objectif de présenter brièvement ce type d'images produites et livrées par la métropole française aux petites Antilles, ainsi que d'appréhender les mobiles de la politique coloniale, de la rhétorique officielle de la III[e] République, pour l'essentiel.

Des premiers timbres coloniaux aux émissions « spécifiques »

Un bref rappel sur l'histoire des premiers timbres coloniaux s'avère cependant nécessaire. Apparu dans les années 1830 en Europe, ce petit morceau de papier gommé est adopté en France en 1849, à l'effigie de *Cérès*, déesse des moissons, une allégorie de la République réalisée par le graveur Jacques-Jean Barre. Lui succèdera le profil de Napoléon III en 1852. Les premiers timbres-poste, mis en service dans les colonies françaises à partir des années 1859-1865 (type « *Aigles impériales* »), réutilisés après la guerre de 1870 (non dentelés jusqu'en 1881, pour les distinguer de ceux utilisés en métropole, type « *Cérès* » puis « *Sage* » - dentelés type « *Alphée Dubois* ») vont dès lors servir indistinctement quel que soit le territoire ultramarin concerné. Il faut donc attendre la dernière décennie du XIX[e] siècle pour que, pour des raisons spéculatives (spéculation sur les surcharges et sur les cours de change), sur initiative d'Eugène Étienne, sous-secrétaire d'État aux Colonies, chaque colonie ait sa propre série de timbres (dessinés par Dubois et signés par Mouchon, graveur général de la Monnaie).

Pour ne considérer que nos trois territoires caribéens, les corpus de timbres-poste à analyser regroupent au total 170 vignettes, émises à dater de 1876 pour la Guadeloupe[2], 1886 pour la Martinique et la Guyane. Le corpus de Guyane est le plus important des trois avec 62 vignettes (incluant quelques vignettes fiduciaires de Cayenne et de Saint Laurent, émises faute d'approvisionnement de la Métropole), puis viennent par ordre décroissant ceux de Guadeloupe et de Martinique, avec respectivement 56 et 52 vignettes, soit un nombre d'émissions relativement modeste pour la période.[3]

Quatre catégories de timbres caractérisent ces corpus. La première correspond aux vignettes des « Émissions Générales de France », surtout utilisées en début de période, non dentelées mais identiques à celles en usage en métropole. Les « Émissions Générales des Colonies », destinées à tout l'empire colonial français

---

***** Le cadre chronologique débute avec l'apparition, en Guadeloupe, d'un timbre-poste sans indication nominative ; il prend fin avec la mise en vigueur de la Loi de départementalisation du 19 mars 1946. En fait, des timbres-poste spécifiques vont être émis quelques mois durant, jusqu'en 1947.

[1] Lydie VARRIN-DOYER, *Étude d'une source : timbres-poste coloniaux de la Martinique de 1886 à 1947*, Mémoire de Master 1, UAG, Martinique, 2008-2009.
Lydie VARRIN-DOYER, *L'Image des Antilles-Guyane, à travers les timbres-poste : fin du XIXème siècle-1947*, Mémoire de Master 2, UAG, Martinique, 2009-2010.

[2] Il s'agit d'un timbre taxe, de qualité médiocre, probablement imprimé localement, circulant dans cette colonie avant 1884, année où est couramment utilisé le timbre de type « *Sage* ».

[3] Par contre, la Guadeloupe et la Martinique ont été apparemment les deux colonies postalement les plus actives de l'empire colonial français, absorbant 83% du premier tirage des timbres « aigle » ; le trafic postal martiniquais est par ailleurs estimé à 2 200 lettres par semaine dans la décennie 1860. Cf. http://www.kelibia.fr/histoire postale/x_martinique.htm

(avec le nom de chaque colonie en surcharge) constituent la seconde catégorie de timbres. La troisième catégorie rassemble les « timbres-poste spécifiques » à chaque territoire. Enfin la dernière catégorie est celle que les éditeurs du *Catalogue Yvert & Tellier* nomment « Les Grandes Séries coloniales », ou, Oswald Durand, les « Timbres commémoratifs »[4]. Cette dernière, qui représente 53% de l'ensemble, est consacrée aux expositions coloniales de Paris (1931, 1937) et de New York (1939), ainsi qu'à des événements commémoratifs de l'histoire de la « mère patrie » : Prise de la Bastille, 14 Juillet[5] - Victoire de 1945[6] - Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France[7] …

Aussi, ce n'est que le regard « ethnographique ou pseudo-ethnographique » des 67 vignettes « spécifiques » de la troisième catégorie (39% des corpus), un petit nombre d'images ayant toutefois affecté un public large, qui invite à appréhender les colonies caribéennes. : « (…) *diaporama vivant, coloré, puissant évocateur de notre belle épopée coloniale* (…) »[8]. Cette simple comptabilité - l'importance dévolue aux timbres-poste non spécifiques - n'est-elle pas d'emblée révélatrice en soi ? L'expression du regard hégémonique de la puissance colonisatrice ?

Trois périodes d'émissions concernent les vignettes « spécifiques » : la première décennie du XX^{e} siècle, d'abord pour la Guyane (1900-1904), puis pour la Guadeloupe (1905) et la Martinique (1908) ; la fin des années 1920 et le début des années 1930, pour la Guadeloupe (1928), puis la Guyane (1929) et la Martinique (1933) ; enfin, les années 1945 et 1947[9].

« Les timbres-poste spécifiques » : le choix des thèmes

Assez restreint, malgré le nombre élevé de timbres-poste émis, il porte en premier sur les reliefs escarpés pour les îles sœurs, la forêt et les fleuves pour la Guyane. Mornes, vallées aux pentes à fort dénivelé ; c'est ainsi que la *Soufrière* en Guadeloupe, les *Pitons du Carbet* et la *Montagne Pelée*[10] en Martinique sont mis en image, occupant en général l'arrière-plan des vignettes, offrant à tout lecteur une profondeur de champ consacrée d'abord à la végétation (cocotiers) puis à l'habitat. On notera avec attention qu'aucune vignette n'est consacrée à l'éruption de la Pelée, en 1902, catastrophe majeure dans l'histoire de la Martinique, pourtant abondamment traitée par l'iconographie, dont la carte postale. En ce qui concerne les timbres de Guyane, la forêt, omniprésente, n'envahit pas l'espace du cadre mais, placée sur les bords ou en arrière, est plutôt suggérée par un premier plan consacré aux animaux qui l'habitent (tapirs, toucans) ou à un indigène, ou encore par le survol d'un long courrier. Recouverte à 94% par la forêt amazonienne, la Guyane est par ailleurs définie par ses fleuves, principaux axes de pénétration à l'intérieur de ce territoire, malgré les nombreux rapides maîtrisés

[4] Oswald Durand, *Les timbres des colonies françaises*, Payot, 1943.

[5] En juillet 1939, la France du gouvernement Daladier célèbre le 150^{e} anniversaire de la Révolution. Sur le timbre émis à cette occasion, de part et d'autre de la forteresse surmontée du message linguistique « Liberté, Égalité, Fraternité », deux cartouches décorés de drapeaux portent les inscriptions « Égalité des peuples et des pays », et « Pour la défense des colonies ».

[6] Au centre de cette vignette parue en 1946, une allégorie de la victoire représentée par une femme ailée, une épée dans une main, une couronne de laurier dans l'autre, vole en surplombant un arc de triomphe ainsi que des chars d'assaut illuminés par deux éclairs.

[7] A cette occasion, célébrée avec faste tant en métropole qu'outre-mer, de nombreuses personnalités du monde politique, scientifique, journalistique… seront invitées à visiter les îles plusieurs semaines durant, du 10 décembre 1935 au 15 janvier 1936. La commémoration du tricentenaire offre l'opportunité de célébrer les héros de l'aventure coloniale : Pierre Belaim d'Esnambuc et Victor Schoelcher (Martinique), Victor Hugues (Guadeloupe), l'amiral d'Estrée (Guyane).
Dix ans plus tard, au terme de la Deuxième Guerre mondiale, un autre personnage aura droit, dans cette même série de timbres, à son portrait en médaillon : Félix Éboué, en costume de gouverneur, décoré de la croix de la Légion d'Honneur et de la Croix de la Libération. Héros de la France libre (la légende du timbre-poste le qualifie de « *premier résistant de l'empire* »), premier gouverneur noir d'origine guyanaise, Félix Éboué, par l'émission de cette vignette, apparaît ici comme le symbole de « *la réussite de la culture politique de l'assimilation en Guyane et aux Antilles* ». Cf. l'ouvrage de Serge Mam Lam Fouck, *Histoire de l'assimilation. Des « vieilles colonies » françaises aux départements d'outre-mer*, Ibis Rouge, 2006.

[8] Oswald Durand, op.cit, p.12.

[9] En 1876 et 1884, seule la Guadeloupe est concernée par une émission de vignettes ; il en est de même pour la Guyane en 1921, 1942 et 1944.

[10] Volcan actif de type peléen, la Soufrière domine la Basse-Terre (Guadeloupe), culminant à 1 467 mètres ; la Montagne Pelée, quant à elle, domine Saint Pierre (Martinique) en s'élevant à 1 397 mètres d'altitude. L'élément montagneux le plus élevé de Guyane, le Mont Tabulaire, n'a quant à lui que 830 mètres d'altitude.

Hommes et femmes – Vie économique

GUA, *Guadeloupéenne*, 1947

MAR, *Martiniquaise*, 1908

GUY, *Guyanaise coiffée du katoury*, 1947

***Indigène tirant à l'arc*, 1929**

***Repos guyanais* 1947**

GUA, *Café*, 1947

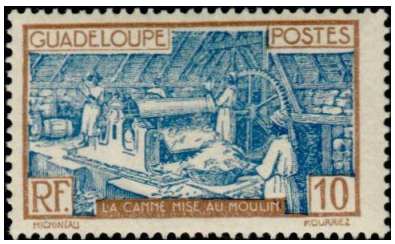

***La canne mise au moulin*, 1928**

MAR, *Récolte de la canne à sucre* 1947

GUY, *Laveur d'or* 1904

Histoire et figures coloniales – Administration – Progrès techniques

GUA, *Victor Hugues et ses corsaires - 1793*

1935 – III^e Centenaire des Antilles

MAR, *Schoelcher et l'abolition de l'esclavage - 1848*

GUY, *Reprise de Cayenne par d'Estrées en 1676*

GUA, *Félix Éboué, premier résistant de l'Empire*

GUA, *Hydravion*, 1947

MAR, *Hôtel du Gouvernement à Fort-de-France*, 1933

GUY, *Hôtel du gouvernement à Cayenne*, 1929

par l'habileté des piroguiers amérindiens ; reconnaissance de la culture amérindienne ou appel à l'esprit d'aventure européen ! Là aussi, qu'il nous soit permis de faire remarquer que la façade littorale guyanaise, s'étirant sur plus de 300 kilomètres, est totalement ignorée des représentations paysagères ; et ce à la différence de la mer des Caraïbes pour la Martinique (baie de Fort de France, baie de Saint Pierre, course d'embarcations au large de la commune du Diamant), ou des côtes océanes pour la Guadeloupe (navires en rade).

Alors que les conditions climatiques favorisent dans toutes les Caraïbes le développement d'une végétation luxuriante et variée, la flore et la faune sont inégalement traitées par l'image timbroscopique. Parmi les animaux, ce sont les oiseaux (aras, toucans, aigles) qui sont le mieux représentés, notamment dans le corpus guyanais ; peu de mammifères (tapir et fourmilier pour ce même corpus), pas de faune aquatique. Seuls les bœufs semblent marquer de leur présence la Martinique, tout en s'inscrivant cependant dans la culture de la canne à sucre. Les fruits tropicaux présentés dans des corbeilles portées par les femmes, pour les deux îles, parfois ramenés à de simples éléments de décor mettant les Antillaises en valeur, sont absents des vignettes de Guyane. Par contre, ce territoire, avec pour ambassadeur le palmier, est celui qui jouit de la végétation la plus riche, quoique la plus touffue. Cinq variétés illustrent les espèces végétales exploitées dans les îles : canne à sucre (scènes de coupe, ou manufactures), bananier (portage), palmier, caféier et cocotier (arbre le plus représenté). S'il est logique que la canne à sucre, liée à l'histoire esclavagiste et cultivée industriellement à partir du milieu du XVII^{e} siècle, apparaisse sur une vignette de Martinique dès 1908 (1928 pour la Guadeloupe), il n'en reste pas moins surprenant qu'il faille attendre ensuite 1947 pour que plusieurs scènes de coupe mettent en image cette plante herbacée[11].

Des choix précis semblent ainsi avoir été faits pour décrire la flore et la faune des Antilles et de la Guyane françaises ; l'exotisme peut-être, mais la rentabilité économique sans aucun doute.

Autre thème évoqué, celui de la composante humaine de ces trois territoires, des indigènes entre autres, hommes et femmes. Équitablement répartis pour l'ensemble des trois corpus, ces hommes et femmes se distribuent inégalement selon le territoire concerné ; minoritaires pour les îles sœurs, les hommes sont les plus représentés dans les timbres-poste de Guyane. Pas d'image familiale, pas ou peu d'enfants - un enfant porté par une femme, sur une vignette de 1947, en Guadeloupe -, pas de personnes âgées, pas de représentant des élites de couleur, pas de Blanc mis en image. Les Antillais, corps mis en valeur, sont représentés en situation de travail, dans des activités qui réclament essentiellement de l'énergie physique ; à la manœuvre dans les champs, les manufactures, à la chasse, ou dans les pirogues. 18% des vignettes pour les quatre catégories de timbres-poste, 23% pour les timbres spécifiques (16 vignettes sur 67) sont consacrés aux femmes - parfois présentes en second plan -, à leur jeunesse et à leur beauté. Métisses/plus claires de peau pour la Martinique et la Guyane, exclusivement Noires pour la Guadeloupe, elles portent le costume traditionnel ou l'habit de travail, quand elles récoltent le café par exemple (4 timbres dans le corpus guadeloupéen en 1947). Vêtue avec tout l'apparat du costume créole féminin - coiffe (tête calendée, chaudière), robe, écharpe colorée, bijoux -, l'Antillaise, par son élégance et l'insouciance de ses poses, engendre une idée de charme et de séduction, suggère des images exotiques/érotiques de rêverie. Les timbres-poste étudiés ici sont bien loin de nous tracer le portrait de la société multiraciale qui se met en place dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Une image, unique mais néanmoins bavarde par le regard porté sur la quotidienneté : celle d'un Amérindien (homme ou femme) de Guyane se prélassant dans son hamac. Avec pour arrière-plan, la forêt, des carbets et des villageois assis en cercle, et pour premier plan des objets sculptés en bois, quel est le message du point de vue de la puissance colonisatrice ? Un savoir-faire traditionnel ou le repos pittoresque/exotique d'un indigène, l'oisiveté sous les tropiques ?

Qu'en est-il par ailleurs des espaces habités, des représentations des villes et villages, pour ces trois vieilles colonies ? Les chefs-lieux - Cayenne, Basse-Terre, Fort de France - sont avant tout évoqués par l'Hôtel du gouvernement. Dans le corpus de timbres-poste émis pour la Guyane, ce symbole de la présence coloniale - bâtiment construit avec des matériaux en dur, agrémenté en façade d'une galerie à colonnes - est le seul bâtiment nettement mis en valeur (vignette de 1929), entouré d'un écrin de verdure ; hormis la Place des Palmistes et deux aperçus éloignés de Cayenne, ce sont les villages amérindiens (vignettes de 1947) qui

[11] Outre la politique d'accroissement de productivité mise en œuvre par les usines, la conjoncture particulièrement favorable des années 1936-1939 - un déficit des campagnes betteravières - renforce le poids des Antilles françaises dans le marché du sucre ; la Martinique et la Guadeloupe assurent alors plus de 54% de l'approvisionnement colonial métropolitain, et la Guadeloupe connaît même un record de production avec 59 300 tonnes en 1939.

semblent caractériser la Guyane[12]. Paradoxe, l'habitat, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, est deux fois moins mis en image. Les catastrophes naturelles, les cyclones du début du XX^{e} siècle - 1928 en particulier -, peuvent en partie l'expliquer pour la Guadeloupe[13] ; le corpus de Martinique consacre bien un timbre-poste au palais du Gouverneur (1933), comme celui de Guadeloupe à un plan aérien de Basse-Terre (1905) et aux palmiers de l'Allée Dumanoir à Capesterre-Belle-Eau (1928), mais les villages et les carbets sont finalement autant représentés que les éléments architecturaux urbains. Et tout juste si le toit d'une maison de maître, de la « grand case », apparaît en filigrane en arrière-plan de la vignette consacrée au village de Basse-Pointe (1933)[14].

Un dernier thème enfin, sous le signe de la modernité, caractérise cette série iconographique ; celui du transport aérien, de l'aviation/l'hydravion qui n'intéresse pas moins de 13 vignettes, dès 1933 pour la Guyane, 1945 et 1947 pour les deux colonies antillaises[15]. Symbole des avancées techniques du monde occidental, et en premier de la France, l'avion est aussi celui d'un lien fort avec la métropole, d'un espace-temps qui, s'amenuisant du fait des progrès scientifiques, rapproche ces deux territoires séparés par l'océan atlantique.

*** * ***

Que suggère donc, au terme de cette présentation succincte, l'iconographie des vignettes spécifiques du timbre-poste, pour les trois vieilles colonies françaises ?

Une certaine ambiguïté sémiotique ; des images qui se veulent tout à la fois « scientifiques » et objets de désir. Des paysages « pittoresques » mais dominés pour l'essentiel par une nature sauvage - végétation, mornes, volcans - que seule la mer ouvre sur l'extérieur ; une faune « exotique », une flore touffue ou commercialement rentable - canne à sucre, fruits tropicaux - ; des populations qui se réduisent aux indigènes/Amérindiens et aux ambassadrices de charme que sont les Antillaises …

Pas d'images qui pourraient entacher la politique coloniale, évoquer les préjugés raciaux et le passé douloureux qui a façonné le paysage social, économique, culturel de cet espace caribéen français ; ce genre de représentations - un rapport de forces, une dépendance - est absent de ces corpus, comme l'est également une vraie reconnaissance d'une identité antillaise. Pas d'évolution du style du timbre-poste également tout au long de la période étudiée ; il faut attendre les années 1970 pour que la palette des couleurs s'enrichisse, et que la composition de ce micro-format se modifie.

Tout porte bien à croire que sous l'alibi de ces images ethnographiques, c'est bien l'affirmation de l'idéologie coloniale qui est en question. Sans changer ni de forme, ni de fond, les vignettes des timbres-poste spécifiques, de 1876 à 1947, mettent indirectement l'accent sur une continuité historique ; celle de la présence française et de la « mise en valeur » des vieilles colonies caribéennes. L'étude des « Émissions Générales des colonies » ainsi que des « Grandes Séries coloniales », pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, corrobore par ailleurs cette analyse. Avec pour objectif de séduire et de faire connaître l'Empire aux compatriotes français, et de promouvoir le prestige de la France tant auprès des populations ultramarines que métropolitaines, ces micro-images, dont l'impact important reste cependant difficilement mesurable, s'intègrent fort bien dans la vaste organisation de propagande coloniale de la III^{e} République. En cela, elles ont toute leur place, aux côtés des autres images fixes, comme objet d'étude et de réflexion sur le fait colonial et les représentations de l'autre.

---

[12] Doit-on s'étonner de la non-représentation du bagne guyanais qui, recevant à partir de 1900 de nombreux contingents de forçats, a fait les délices de la presse à sensation, après avoir suscité l'enquête explosive d'Albert Londres (1923), et ne disparaîtra par extinction que dans les années 1950 ?

[13] La plupart des églises et des mairies de la Guadeloupe ont dû être renforcées ou reconstruites dans les années 1930, sous la houlette notamment de l'architecte Ali Tur.

[14] Comme le fait fort justement remarquer Christian Schnakenbourg (dans le récent *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise*, s/d de Danielle Bégot, T1, Chapitre Économie, CTHS, 2011*) : « (…) toute l'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique de 1635 au troisième quart du XXème siècle n'est presque uniquement que celle de l'habitation (…) en tant que complexe socio-économique (habitation + esclavage)*». Aussi ne doit-on pas s'étonner que ce thème, par le biais de son élément dominant, la maison de maître, ne soit guère traité par le timbre-poste, et ce malgré le rôle joué dans l'histoire des Antilles françaises par plusieurs centaines d'habitations. Le patrimoine architectural en porte témoignage.

[15] Le premier hydravion se pose en Guyane en 1922, à l'anse du Gouvernement. Deux ans plus tard, la Martinique et la Guadeloupe accueillent à leur tour leur premier aéronef, le *Sampaio Correia II*, un hydravion Curtiss H-16. Puis ce seront les festivités du Tricentenaire qui fourniront, en Martinique, l'occasion d'admirer un hydravion long de 32 mètres et haut de 9 mètres, élaboré par la société Latécoère.

Delemotte, ou Alary, ***Le port d'Alger vu du terrain de manoeuvres*** **– 1850**
Daguerréotype (12 x 16 cm) – Coll. G. Lévy

Charles Marville, ***Pavillon du « coup d'éventail »*** **- 1851**
Papier salé d'après négatif papier (24 x 30 cm)
Coll. Ph. Et M. de Thézy

Ci-contre : Félix-Jacques Moulin, ***Entrée de la Casbah d'Alger (avec débit de tabac)***
1856-1857
Tirage sur papier albuminé (19,3 x 23,3 cm – Coll. Particulière

Ci-dessous,
à gauche : J. Geiser, ***Femme de la tribu des Ouled Nails***

à droite : J. Geiser, ***Coiffeur arabe***

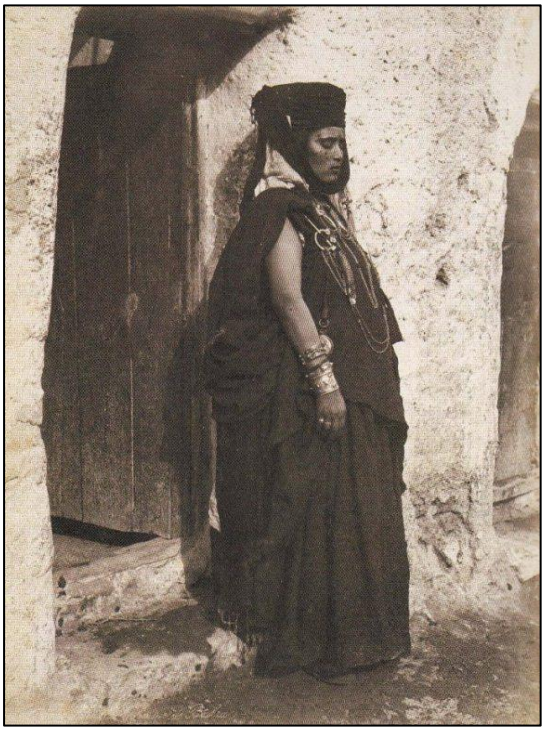

Les photographes en Algérie au XIX^{e} siècle

par Élizabeth Cazenave

Les débuts de la photographie coïncident avec la conquête de l'Algérie par les Français.

Les témoignages des photographes sur ce pays, récemment exploré, dans la deuxième moitié du XIX^{e} sont encore méconnus ; ils concernent l'histoire de l'art, les techniques photographiques, l'ethnographie, la sociologie et l'histoire. Certains parmi eux sont envoyés comme correspondants de revues ou pour produire des albums ; ainsi connaît-on Félix-Jacques Moulin par *Souvenirs d'Algérie ou l'Algérie photographiée*. D'autres n'y ont fait que de courts séjours.

Quelques-uns font le choix de s'installer en Algérie, ce sont : Jean-Baptiste Alary, Jean Geiser, Jean Prod'hom ayant, lui, une vocation de voyageur ; enfin d'autres comme Gustave de Courcival et Guillaume de Champeaux participent à des explorations dans le Souf ou l'extrême Sud algérien.

Peintures et photographies orientalistes

Les peintres ont les premiers représenté l'Algérie. Avec la prise d'Alger, envoyés pour des missions précises les artistes forgent une iconographie officielle. Horace Vernet dans sa toile monumentale *Prise de la smalah d'Abd-el-Kader* magnifie l'exploit militaire. D'autres artistes inventent l'Orient et en restituent une image rêvée.

La soif des images « faites sur le motif » en Orient n'est pas étrangère à la naissance de la photographie. Le fameux coup d'éventail administré par le dey Hussein au consul de France, qui déclenche les hostilités entre les deux pays, date de la même année (1827) que les premières images livrées par Nicéphore Niépce. Le daguerréotype, lourd et inconfortable, est abandonné au profit du calotype auquel succéderont les plaques de verre au collodion.

L'installation progressive des colons en Algérie et les facilités de voyages font que très rapidement les photographes vont suivre les peintres.

À la fin des années cinquante, l'orientalisme photographique et l'orientalisme pictural font route ensemble sans se trouver toutefois sur un pied d'égalité. Si la photographie n'est pas encore admise dans le cercle des beaux-arts, l'appareil photographique devient indispensable pour enregistrer les traces des voyages. Des peintres comme Horace Vernet emploient la photographie, ainsi que les archéologues, les ethnographes ou les géographes, car cette technique garantit l'authenticité d'une réalité souvent inaccessible au spectateur.

Les peintres tentent d'opérer une fusion contre-nature : allier le réel à l'imaginaire ce qui donne un kitsch exotique, une forme de pittoresque sans frontières.

La peinture et la photographie orientalistes recréent, sur un mode souvent nostalgique, une sorte d'âge d'or permettant de se détourner du présent. Dans cet effort de transposition, si l'iconographie choisie par la peinture et par la photographie est semblable, ce sont les méthodes plastiques employées dans chacun de ces deux domaines qui diffèrent. Les artistes s'aident ainsi de la photographie comme aide-mémoire ; l'appareil photographique est une caisse d'enregistrement dénuée d'imagination. D'autres peintres, se plaignant cruellement de manquer de modèles en Algérie, utilisent les photographies, académies composées comme substituts[1].

Par ailleurs, de nombreux clichés seront utilisés par la presse illustrée sous forme de gravures pour servir de support à la politique coloniale de Napoléon III. Le photographe Jean Moulin devait d'ailleurs brosser le portrait de cette politique coloniale en s'attachant à prendre des portraits de militaires français et d'Algériens favorables à la présence française. Adepte de la photographie d'atelier, Moulin compose ses portraits d'Algériens comme il l'avait fait pour les académies, s'attachant aux jeux des draperies et faisant poser ses sujets sur des tapis assemblés, qui permettent parfois de reconnaître la patte du maître.

La photographie n'est pas encore considérée comme une forme d'expression artistique, pourtant les clichés qui interviennent dans la fabrication de toute image n'échappent pas aux critères de la composition et du choix du sujet.

[1] Sophie Biass-Fabiani, 1998, catalogue de l'exposition, *Photographies de la collection Félix Ziem*, Martigues, Musée Ziem, p. 31.

L'organisation plastique de la photographie obéit aux mêmes conventions que celles de la peinture. Elle cherche à répondre avant tout à la demande d'images stéréotypées, d'une lecture facile et immédiate. L'image orientale au XIX[e] ne supporte aucun contraste, aucune contradiction, et préfigure celle des affiches publicitaires pour des voyages au Maghreb. La partie montrée de la réalité ne doit, en aucun cas, en suggérer une autre, dissonante ou tendue.

Quelques lieux de conservation des photographies concernant l'Algérie

- *la Société de Géographie*, fondée à Paris en 1821, dispose d'un fonds très important déposé au département des Cartes et Plans de la Bibliothèque nationale de France.

Dès 1861, la technique de la photographie est mentionnée dans les archives du dépôt de la Guerre, le ministre recommandant aux officiers de se mettre en relation avec le célèbre photographe Disdéri qui propose des cours de formation. À cette époque une colonne expéditionnaire dite « colonne du Souf » part d'Alger pour Touggourt ; elle a laissé dans les archives photographiques de la Société un précieux témoignage, 107 photographies racontent en images son trajet : bureaux arabes, marchés et villages, assemblées de notables, campements nomades… tout y est représenté.

- *le Service photographique du musée de l'Armée ;*
- *le Service historique de Versailles :* il conserve un Album du 1[er] régiment de zouaves, 180 portraits d'officiers sont titrés, qui ont participé aux campagnes de Crimée, d'Italie, de Syrie, du Sud algérien ;
- *l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts ;*
- *la Société Roger-Viollet* (fonds Neurdein) ;
- *le Centre des Archives d'Outre-Mer :* il conserve le fonds Savorgnan de Brazza (1852-1905), mort à Dakar.

LES PHOTOGRAPHES

Les photographes sont présentés dans l'ordre chronologique de leurs voyages ou de leur activité en Algérie.

Delemotte (? 1798 - Alger ?).

Un des tous premiers photographes installés en Algérie, il a pour élève Jean-Baptiste Alary qui ouvre un studio et s'associe à Mme Vve Geiser.

Charles Marville (Paris 1816 - 1878)

Il gagne sa vie très jeune dans l'illustration et signe de nombreuses images du *Paul et Virginie* de Bernardin de St Pierre puis des *Mille et une Nuits*. L'invention de Niépce et Daguerre en 1839 puis la divulgation vers 1850 du négatif papier dit calotype, le décident à changer de métier. Il devient « photographe du musée impérial du Louvre » et associé de Blanquart-Evrard un imprimeur photographique. Marville s'essaie à la tradition des « voyages pittoresques » et franchit la Méditerranée vers 1851. Les négatifs des épreuves prises en Algérie ont disparu, sans doute à cause de la chaleur. Les vues algériennes connues sont vite énumérées : *Portrait d'un cheikh*, deux images de femmes indigènes, *Vue du bois sacré de Blida*, *L'ancien palais du dey d'Alger*, *Le patio de l'archevêché*, *Une porte de la Casbah*. L'art du calotype s'affirme dans l'habileté à rendre la lumière.

Il photographie de nombreux monuments parisiens, parcourt la France, voyage en Allemagne.

Excellent technicien il se met sans peine vers 1855 à la pratique de la plaque de verre au collodion. Il laisse ses collections aux archives de la Ville de Paris.

Gustave Le Gray (Villiers-le-Bel 1820 - Le Caire, 1882)

Il reçoit une médaille de première classe à l'Exposition universelle de 1855. Excellent praticien, il s'est intéressé à la sensibilité des émulsions, à la qualité des papiers, à la rationalisation des opérations de tirage. Il a initié à la photographie ou conseillé nombre de ses contemporains

Paul Jeuffrain (1808 -1896)

Manufacturier à Louviers (Eure) avant de devenir photographe, il pratique la calotypie et photographie l'Algérie en 1854. Il est membre fondateur de la Société française de Photographie en 1854.

John Beasly Greene (Le Havre, 1832 - Le Caire, 1856)

Fils d'un banquier américain, archéologue précoce, durant sa courte vie Greene produit une œuvre impressionnante en Égypte et en Algérie. Il s'embarque en 1855 pour l'Algérie et travaille principalement à

Cherchell et dans les environs du tombeau de la chrétienne ainsi qu'à Constantine en 1856. Il emploie la technique du négatif sur papier, mise au point par Henry Fox-Talbot.

Jacques-Antoine Moulin (Montreuil-sur-Mer, 1802 - après 1875)

C'est avec le daguerréotype qu'il commence la photographie en 1840. Il débarque en Algérie en 1856, où il restera dix-huit mois, muni d'une lettre de recommandation du ministre de la Guerre, le maréchal Vaillant. Moulin réalise quelques centaines de clichés (albumine ou collodion), des portraits et des prises de vue d'une Algérie inconnue. Il commercialise un ensemble de 300 photographies sous le titre *Souvenirs d'Algérie* ou *L'Algérie photographiée*.

Gustave de Beaucorps (1825 -1906)

Originaire de Saintonge, de Beaucorps entreprend à trente-deux ans un voyage autour de la Méditerranée. Il est en Algérie en 1859. La plupart de ses photographies sont des paysages, des monuments (de l'art musulman), des portraits, réalisées avec la technique du calotype.

Il expose à la Société française de Photographie en 1859.

Jean-Baptiste Antoine Alary (Dausse, Lot-et-Garonne, vers 1810 - Alger, vers 1867)

Encadreur-doreur, un des premiers photographes d'Algérie, il est initié à la photographie par Delemotte, s'associe en 1854 avec Mme Vve Geiser. Son atelier à Alger (1, rue Neuve Majon) dispose d'une succursale à Bône.

Dr Jakob August Lorent (1813 - 1894)

Né à Charlestown aux États-Unis, il émigre en Allemagne, soutient en 1837 une thèse universitaire en sciences naturelles, et s'intéresse à la photographie. Son premier voyage au Proche-Orient se situe en 1842, il devient en 1858 membre de la Société française de Photographie et bénéficie des leçons de Le Gray, inventeur du procédé de photographie sur cire. En 1861, Lorent publie *Égypte, Alhambra, Tlemcen, Alger, esquisses* photographiques, à la suite d'un voyage qu'il a effectué autour de la Méditerranée en 1859. Il contribue à la revue *Le Moniteur de la Photographie* où il décrit ses procédés de prises de vue. Il entre en 1858 à la Société française de Photographie.

André Adolphe Eugène Disdéri (Paris 1819 - 1889)

Disdéri vient à la photographie en 1848, ouvre un atelier à Brest puis dans plusieurs villes de France. L'on suppose qu'il accompagne l'empereur à Alger lors de sa première visite en 1860. Il dépose de nombreux brevets concernant les procédés photographiques.

Gustave Alexandre Maurice Thimoléon Stelaye de Baigneux de Courcival (1834 - après 1884)

Officier de cavalerie, il accompagne en 1861 l'expédition dite « colonne du Souf », d'Alger à Touggourt, traversant le Hodna, longeant l'Aurès pour atteindre les confins sahariens.

De Jongh **et** ***Bargignac***

Photographes marseillais, ils s'associent pour produire des clichés de Touaregs venus à Marseille en 1862 pour nouer des relations commerciales avec les plus importantes maisons d'exportation.

Édouard-Denis Baldus (Grünebach (Allemagne), 1813 - Arcueil-Cachan 1889)

Héliographiste (il est un des inventeurs du procédé initié par Niépce), Baldus innove plastiquement dans un registre très personnel, se spécialisant dans les sujets de viaducs, voies ferrées, ballasts et gares.

Louis-Jean Delton (avant 1820 - après 1896)

Son appartenance au Jockey-Club explique la nature de son activité photographique. Il photographie Abd-el-Kader et sa suite venus à Paris en 1865.

Claude-Joseph Portier (Paris, 1841 - ?)

Portier a un studio à Alger, il réalise de 1860 à 1880 une série de portraits, de scènes et de types intitulés *Algérie pittoresque*.

Louis-Frédéric Geiser (La Chaux-de-Fonds 1841-Alger, 1870), ***Lucien-James Geiser*** (La Chaux-de-Fonds 1843 – Alger, 1872), ***Jean-Théophile Geiser*** (La Chaux-de-Fonds, 1848 – Alger, 1923)

Les enfants de Lucien Geiser sont tous photographes, le troisième, Jean Geiser, devient le plus connu car il réalise une importante série de scènes et de types qui sont reproduits en cartes postales. Il ajoute à cela une

activité d'éditeur à Alger. Geiser est récompensé dans de nombreuses expositions ainsi qu'à Paris, Vienne, Amsterdam, Nice. Son studio est installé rue Bab-Azoun avec une succursale à Blida.

Docteur J. Dummartin

Nullement répertorié comme photographe professionnel, on a pensé qu'il s'agissait d'un ingénieur de la Société de Construction des Batignolles. Celle-ci réalise la ligne de chemin de fer Bône-Guelma et la concession des lignes Soukh-Arhas-frontière tunisienne.

Fernand Foureau (Saint-Barbant, 1850 - Paris, 1914)

Grand explorateur du Sahara, il participe à la mission Foureau-Lamy patronnée par la Société de Géographie en 1898. Au cours de précédents voyages en 1877, il crée avec son cousin la Société de l'Oued Rhir qui s'emploie au forage des puits et au développement des palmeraies entre Biskra et Touggourt. Sa collection de photographies appartient à la Société de Géographie.

Jean Prod'hom (La Chaux-de-Fonds, 1827 - après 1900)

Avec sa femme, il ouvre un studio en 1867 et, en 1879, il suit comme photographe le régiment du XV^{e} bataillon de Chasseurs, en campagne dans l'Aurès.

Luigi Fiorillo

Photographe italien, il expose pour la première fois à Naples en 1871. Il voyage dans tout le Moyen-Orient, rapporte des photos pittoresques et documentaires (travaux du canal de Suez, bombardements du port d'Alexandrie). Il couvre la campagne d'Italie en Abyssinie en 1887 et photographie Lambèse en Algérie.

Charles Famin & Cie

Famin photographe éditeur à Alger, rue Bab-Azoun, reçoit une médaille d'or en 1889. Son fils André-Adrien aurait accompagné la mission Gallieni au Soudan en 1888.

Émile Frechon (Blangy-sur-Bresle, 1848 - Alger, 1921)

Journaliste, il devient photographe à 37 ans. En 1887, il part à Alger sollicité par le photographe d'art Jules Gervais-Courtellemont. Il travaille dans l'oasis de Biskra.

Guillaume de Champeaux (Saint-Lô, 1860 – 1913, dans le Var)

Lieutenant au 1er régiment de Spahis, il laisse un album personnel de photographies concernant Laghouat et El-Goléa.

Albert Ballu (Paris, 1849 - 1939)

Architecte des monuments historiques de l'Algérie en 1889, il dirige les fouilles de Timgad.

Certaines photos sont réalisées en collaboration avec Neurdein.

Étienne (1832 - 1918) **et** ***Antonin*** (1845 - 1914) ***Neurdein*** (N.D.)

Fils du photographe Jean Neurdein dit Charlet, les deux frères reprennent la société Ferrier et Soulié. Antonin est admis à la Société française de photographie en 1884, ils s'associeront aux Établissement Lévy. En Algérie leurs documents concernent le Sahara, Tebessa, Bougie.

Alexandre Leroux (Béziers, 1836 - Alger, 1912)

Ce photographe a successivement trois ateliers à Alger, l'un d'eux acheté à Claude Portier. Ses trois fils reprennent ses affaires et effectuent des tirages d'après ses négatifs, portant le tampon « PHOT ; LEROUX, 14, rue Bab-Azoun, Alger. » Ce photographe nous laisse un reportage contemporain de l'affaire Dreyfus sur l'Algérie antijuive (troubles de février-mars 1898) qui est conservé au Centre des Archives d'outre-mer.

Bibliographie

- Jean-Charles Humbert, *Jean Geiser photographe, éditeur d'art, Alger, 1848-1923*, Ibis Press, Paris, 2008.
- Catalogue du Musée-Galerie de la Seita, 1999, *Photographes en Algérie au XIX^{e} siècle.*

La peine de mort aux colonies
Une exécution pour l'exemple à Saint-Louis du Sénégal en 1899

par Jean-Luc Le Bras

Le samedi 25 février 1899, à Saint-Louis du Sénégal, l'exécution par la guillotine d'un employé de commerce de Podor, Biram-Kandé, employé de M. Albert Palmade, fait grand bruit. On en a la relation de trois sources : par le *Journal Officiel de l'A.O.F*., par le *Journal des Pères du Saint-Esprit de Saint-Louis*, et par une carte postale exceptionnelle de la maison Fortier de Dakar.

1 - *L'affaire Biram-Kandé ravive l'inquiétude dans la vallée du fleuve Sénégal, voie de pénétration de la conquête coloniale et du commerce dans les « escales »*

Il n'est pas inutile de rappeler le contexte de cette affaire pour en comprendre les enjeux : la géographie et la chronologie de la conquête impériale française d'une part, la situation sociopolitique à Saint-Louis d'autre part doivent être connus pour comprendre le sens de cette exécution exceptionnelle au tournant du XX^{e} siècle.

Podor, marche et carrefour dans la stratégie de conquête de l'Afrique occidentale à partir du Sénégal.

En remontant le fleuve Sénégal depuis son embouchure, après Rosso, Richard Toll et Dagana, à environ 200 kilomètres de Saint-Louis - alors doublement capitale, de la colonie du Sénégal, et de la fédération de l'Afrique Occidentale Française depuis 1895 (fonction qu'elle perdra en 1902 au bénéfice de Dakar) - Podor est, en 1899, à la fois une marche et un carrefour importants : une marche entre le Walo, arrière-pays de Saint-Louis pacifié depuis assez longtemps, et le Fouta Toro rétif à la conquête coloniale et animé par une confédération de toucouleurs islamisés de longue date ; un carrefour également entre le Sénégal, rive gauche de la vallée du fleuve essentiellement, et le pays des maures Trarzas et Braknas, en compétition permanente sur la rive droite du fleuve (la paix n'y sera acquise qu'en juillet 1899[1]).

L'implantation géographique des maisons de commerce est, pour ces raisons, encore exceptionnelle dans la vallée du fleuve Sénégal ; celle des maisons CFAO et Buhan-Teisseire par exemple (cf. carte page suivante), déjà très importante à la fin du XIX^{e} siècle, est cependant rare à l'intérieur des terres, se développant plus précisément selon trois axes : la Casamance au sud, le Saloum au centre, et l'axe du chemin de fer Dakar-Saint-Louis enfin[2].

La vallée du Sénégal est parcourue essentiellement par les militaires français et les administrateurs coloniaux, ou par les commanditaires africains des commerçants mulâtres de Saint-Louis, en particulier ceux de la maison Devès. Les missionnaires catholiques ne s'y sont pas aventurés, à la différence de la Casamance déjà fortement christianisée ; la région du fleuve est, en revanche, très anciennement islamisée.

Cette vallée du fleuve Sénégal est donc encore peu sécurisée, notamment à cause des incursions des maures Trarzas du nord du fleuve et, aussi parce que l'enrôlement, au début des année 1890, pour renforcer les troupes du colonel Dodds[3] a conduit à un fort esprit de résistance dans cette région, le Fouta Toro. C'est dans ce

[1] « *Le commerce local ne peut que se féliciter du rétablissement de la paix dans ces régions si troublées jusqu'à ce jour.* ***Cette heureuse solution permet d'espérer pour l'année prochaine une traite abondante*** » (*JO-A.O.F*. du 20 juillet 1899, page 296).

[2] Cette localisation, à la date qui nous intéresse, a pu être établie grâce à deux actes administratifs : la décision autorisant la Compagnie française de l'Afrique occidentale à recevoir des objets mobiliers en nantissement pendant l'année 1899 (Saint-Louis 28 janvier 1899 – *BAGS* page 66), et la décision autorisant MM. Buhan et Teisseire à recevoir dans leur maison principale et dans leur magasin de détail géré par M. Maury, des objets mobiliers en nantissement, pendant l'année 1899 (Saint-Louis 28 janvier 1899 - *BAGS* page 66). BAGS : *Bulletin Administratif des Actes du Gouvernement du Sénégal et Dépendances*.

[3] La « marche vers l'est » avait permis de prendre Kaëdi, sur la rive droite du fleuve Sénégal, en juillet 1890 et d'y commencer la construction d'un fort. La colonne Dodds, chargée de la « pacification » de cette région, comprenait 700 Tirailleurs sénégalais, 1200 fantassins et des contingents du Walo, du Niambour et du Cayor. Il y aura aussi une « marche vers le nord » pour conquérir la Mauritanie.

contexte qu'avait été assassiné l'administrateur colonial Abel Jeandet, le 2 septembre 1890 ; son souvenir est rappelé dans le compte-rendu de l'exécution de Biram-Kandé. L'assassin de Jeandet sera condamné et exécuté dans les huit jours[4].

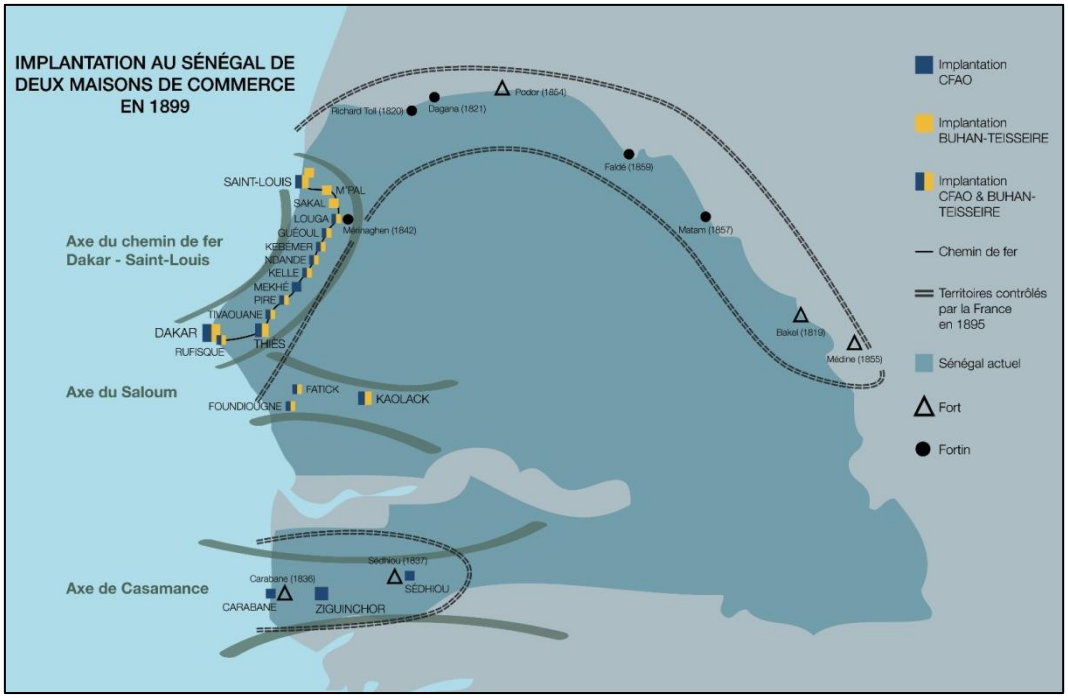

Implantation au Sénégal des maisons Buhan-Tesseire et CFAO en 1899 - JL Le Bras
(Erratum : lire Saldé et non Faldé)

Dans les mémoires collectives, africaine comme européenne, les affaires Jeandet sont encore vives en 1899 ; leur impact agitera l'opinion au Sénégal et en France.

Il y a eu en effet plusieurs affaires Jeandet : sur le plan familial, l'assassinat à six mois d'intervalle du commandant Abel Jeandet en septembre 1890 à Podor, puis celle de son cousin Amédée Jeandet dans le Cayor en mars 1891 ; sur le plan judiciaire, la mise en cause du comportement expéditif des administrateurs coloniaux qui ont fait exécuter sans procès les assassins d'Abel Jeandet par le service judiciaire conduit par des magistrats français, souvent originaires de Guyane ou des Antilles[5].

[4] Il s'agit de Baïdy Kathié Pam. Il fut condamné sans procès, sur décision administrative, et décapité le 10 septembre 1890 sur la place publique de Podor (probablement exécuté au sabre, par un indigène qui en a l'habitude ; à cette époque Samory en usait abondamment, comme beaucoup des chefs africains. Il n'est pas question ici de guillotine) ; ses « complices » furent pendus nus quelques jours plus tard et les corps jetés au fleuve, les têtes restant exposées.

Si l'on suit David Robinson (*Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie*, Éd. Karthala, 2004), qui cite Gallieni, la mort par décapitation était assumée par le colonisateur pour marquer les esprits en pays d'Islam : « *Garder leur tête sur leurs épaules est la seule préoccupation des musulmans qui vont mourir. Un homme décapité ne peut franchir la planche étroite conduisant à la porte du séjour d'Allah, car il ne possède plus la barbiche au menton, ou le « mahomet », cette touffe de cheveux que les disciples de l'islam entretiennent si soigneusement au sommet de leurs crânes, pour permettre de saisir le suppliant et de l'introduire auprès du Prophète* » (Joseph Gallieni, *Deux campagnes au Soudan français, 1886-1888)*. Aujourd'hui encore, la mémoire de cet événement est entretenue au Sénégal, et la résistance de Baïdi Kathié Pam louangée par le chanteur Baaba Maal, originaire de Podor.

Ibrahima Thioub indique de son côté que, dans les sociétés traditionnelles, « *En dehors de la peine de mort rarement appliquée, la plus lourde sanction frappant l'individu en cas d'homicide volontaire était l'exil qui, dans les faits, était une forme de mise à mort* » (« Sénégal – la prison à l'époque coloniale. Significations, évitement et évasion » in Florence Bernault : *Enfermement, prison et châtiment en Afrique du 19e siècle à nos jours* - Karthala, Collection Hommes et sociétés, 1999).

[5] Il n'est pas neutre de le noter car, à Saint-Louis, le chef du service judiciaire, Ursleur, était originaire des Antilles. À la même période, au Dahomey, la nomination du magistrat de couleur Lioutel conduit également les colons à suspecter une possible proximité avec les intérêts des indigènes : la *Dépêche coloniale* du 18 octobre 1900 n'hésite pas à écrire « *Il est évidemment fâcheux que le choix du Ministre des colonies se soit porté sur un magistrat de couleur qui ne sait pas*

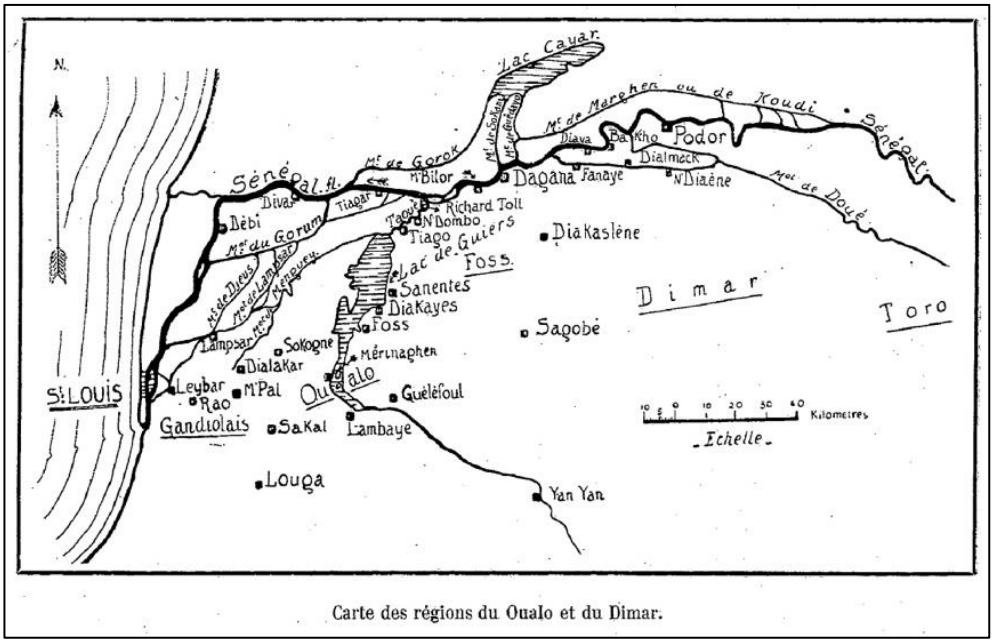

Carte des régions du Oualo et du Dimar.

Cartes de localisation

(Extraites de A. Sabatié, *Le Sénégal, sa conquête et son organisation*, 1925)

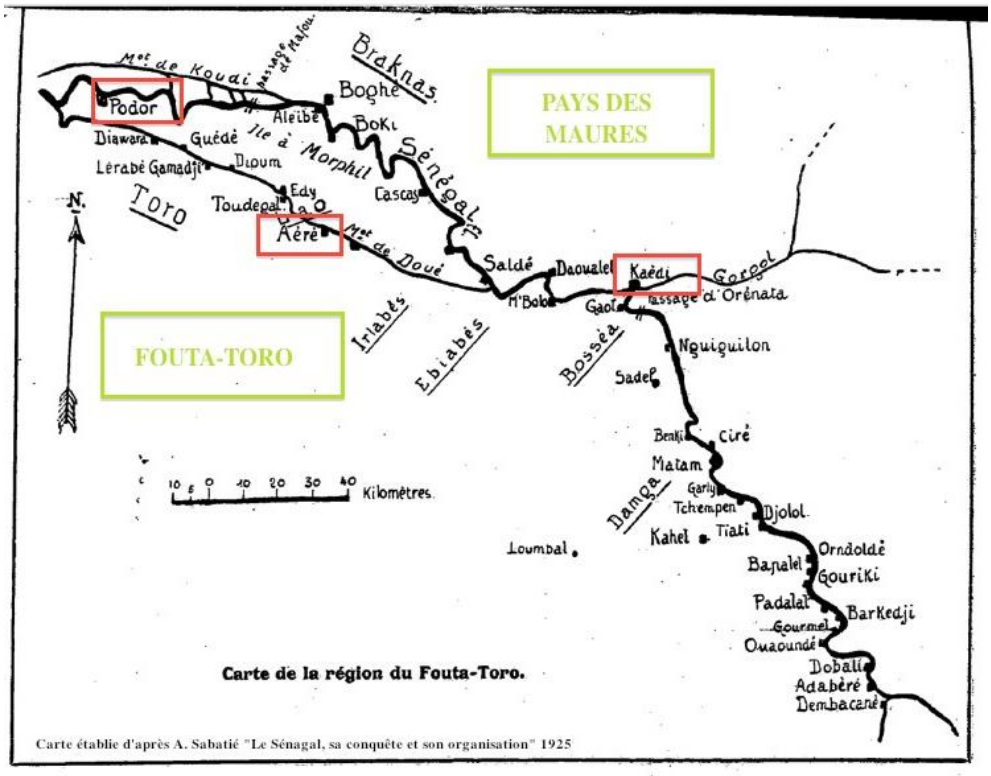

Carte de la région du Fouta-Toro.

Carte établie d'après A. Sabatié "Le Sénagal, sa conquête et son organisation" 1925

Le *Journal des débats politiques et littéraires* se fait largement l'écho de l'assassinat d'Abel Jeandet[6] ; certains commentaires annoncent ceux qui accompagneront l'exécution de Biram-Kandé ; arrivé en 1886 à Saint-Louis, Jeandet avait été promu, dès juin 1887, directeur des Affaires politiques :

- dès le 4 septembre 1890 ce journal annonce, sous la rubrique Colonies françaises :

« *Une dépêche de Saint-Louis annonce que M. Jeandet, administrateur de Podor, a été assassiné à Aéré, pendant son sommeil, par un Toucouleur* ».

---

dépouiller, vis-à-vis de la population indigène, les préjugés de race qui sont cependant des plus dangereux dans une colonie nouvelle, hier encore sous la domination des rois du pays » (cité par Laurent Manière in « Deux conceptions de l'action judiciaire aux colonies. Magistrats et administrateurs en Afrique occidentale française (1887-1912) » – site Clio@Thémis n° 4).

[6] Un monument à sa mémoire a été élevé à Podor le 11 avril 1894. Source : A. Sabatié, *Le Sénégal, sa conquête et son organisation (1364-1925)* - Imprimerie du Gouvernement, Saint-Louis (Sénégal) 1925.

- le jeudi 18 septembre, sous la rubrique Colonies françaises, Sénégal :

« *Un de nos confrères* [vraisemblablement *Le Temps*] *a reçu de Saint-Louis les renseignements suivants sur les circonstances dans lesquelles M. Jeandet, administrateur de Podor, a été assassiné le 2 septembre dernier.*

Suivant les instructions reçues, M. Jeandet avait réuni un certain nombre de contingens [sic] *du Fouta, afin de surveiller le fameux Abdoul-Boubakar*[7] *et se tenait à Aéré, afin d'attendre des instructions complémentaires. Le lam (roi) du Toro se plaignit à M. Jeandet de ce qu'un Toucouleur, nommé Baydi-Katéié, ne voulait pas obéir à son ordre, rejoindre les contingens* [sic] *et faisait une vive opposition aux projets du gouvernement.*

M. Jeandet se hâta d'appeler Baydi-Katéié, à qui le lam avait déjà imposé une amende, et lui enjoignit de partir, non pas comme combattant, mais comme porteur. Baydi-Katéié sortit de la case où était l'administrateur, alla chercher son fusil et revint auprès de M. Jeandet qui venait de s'étendre en fumant une cigarette. Il fit feu à bout portant. M. Jeandet reçut trois balles qui entrèrent dans l'aisselle droite et sortirent du côté gauche. Il a été inhumé à Podor le 3 septembre.

Le gouverneur du Sénégal, M. Clément-Thomas, ordonna une enquête immédiate qui aboutit à l'arrestation de Baydi-Katéié et de ses complices, car on découvrit que l'assassinat avait pour cause, non pas une vengeance personnelle, mais un complot politique. Les Toucouleurs arrêtés furent aussitôt jugés et exécutés. ***Cette mesure immédiate était nécessaire pour assurer la sécurité des Européens sur le fleuve et le respect de l'autorité de la France*** »[8].

- le 26 novembre 1890, sous la rubrique Colonies françaises, Sénégal :

« *Les dernières nouvelles reçues du Sénégal signalent un conflit d'une certaine gravité qui s'est élevé entre l'autorité judiciaire et l'administration civile à la suite de l'exécution des assassins de M. Jeandet. On n'a pas oublié que cet administrateur, un de nos meilleurs agens* [sic] *au Sénégal, a été tué à Podor par un Toucouleur qui, pendant son sommeil, lui avait tiré à bout portant un coup de fusil dans la poitrine.*

Arrêté presqu'aussitôt, l'auteur de ce crime avait dénoncé, comme ses principaux complices, deux chefs de Toro qui, après avoir été sommairement jugés par une sorte de Cour martiale, furent exécutés sur la tombe même de M. Jeandet.

Cette répression énergique et prompte avait produit une impression salutaire sur l'esprit des indigènes*, qui ne comprennent rien aux lenteurs ordinaires de notre procédure criminelle. Elle ne fut pas toutefois du goût du chef du service judiciaire, qui n'hésita pas à ouvrir une instruction contre MM. Tautain et Aubry-Lecomte, administrateurs qui, obéissant aux instructions du gouverneur, avaient donné l'ordre d'exécuter les assassins.*

Un premier conflit avait pris fin par le rappel en France de M. Ursleur, chef du service judiciaire, dont l'administration des colonies blâma le rôle intempestif. Mais ses collègues du Sénégal ne se tinrent pas pour battus. Un télégramme de Saint-Louis annonce, en effet, aujourd'hui que l'affaire vient d'être reprise sur de nouveaux frais par l'autorité judiciaire, qui aurait essayé à nouveau de lancer un mandat d'amener contre les deux administrateurs que, par une étrange interversion des rôles, les parents des meurtriers de M. Jeandet [semble-t-il conseillés par la famille Devès] *voudraient faire poursuivre sous l'inculpation d'assassinat.*

Le gouverneur a pris un déclinatoire d'incompétence, et l'incident se trouvera ainsi clos. Mais il serait réellement à désirer que le gouvernement mît fin à cette agitation de mauvais aloi en déplaçant ou en punissant disciplinairement ***les magistrats qui, pour des questions de simple procédure, n'hésitent pas à faire cause commune avec les hommes qui luttent à main armée contre les représentants de l'autorité française*** ».

Cette affaire conduira également à la publication, en 1913 par les éditions Édouard Champion, d'un ouvrage de Bernard-Henri Gausseron, avec une préface de Maurice Barrès et un avant-propos de Charles Le Goffic : *Un Français au Sénégal, Abel Jeandet*. Elle conduira également, plus tard, à la délivrance d'un « prix de colonisation Abel Jeandet » par l'Académie de Mâcon, que recevront entre autres le géographe Richard Molard de l'IFAN en 1946 (prix doté de 5.000 francs de l'époque), et le père Jean Berhaut en 1955 pour ses travaux de botanique au Sénégal.

Le journal *Le Temps*, quant à lui, informe très régulièrement ses lecteurs de la seconde affaire, l'assassinat quelques mois plus tard d'Amédée Jeandet (cousin d'Abel Jeandet), affaire qu'il relie à celle de l'automne 1890 :

- *Le Temps* du 17 mars 1891 : « *On a trouvé mourant, sur la voie du chemin de fer, M. Jeandet, négociant au Cayor. On dit que cet attentat a eu lieu pour lui voler ses armes. Mais l'opinion générale est qu'il est dû à une vengeance. M. Jeandet est le cousin du malheureux administrateur assassiné l'automne dernier près de Podor* ».

[7] Abdoul Bokar Kane, qui tenait Kaëdi et devra se replier sur la rive droite du fleuve Sénégal d'où il poursuit la lutte jusqu'en août 1891.

[8] Dans tous les textes les passages de citations **surlignés en gras** pour éclairer le propos l'ont été par nous.

- *Le Temps* du 19 avril 1891 : « *La colonne du Fouta est disloquée les troupes sont rentrées à Saint-Louis. On nous annonce le décès de M. Amédée Jeandet, mort à Rufisque, le 22 mars, des suites de ses blessures. Plusieurs des assassins de notre compatriote ont été arrêtés par les soins de M. Belval, commissaire de police principal* ».

- *Le Temps* du 7 juillet 1891 : « *Notre correspondant nous télégraphie de Saint-Louis, 5 juillet. Les meurtriers de M. Jeandet, cousin de l'administrateur assassiné à Podor, ont été condamnés à mort hier par la cour d'assises siégeant à Saint-Louis* ».

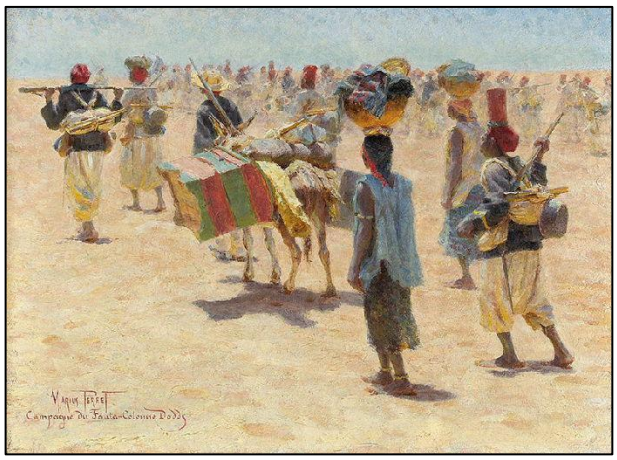

Marius Perret, *Campagne du Fouta - Colonne Dodds* (1890) - ©Poumeyrol (Source Joconde-Musée de Pau)

Un contexte sociopolitique dont le fil est, en définitive, assez difficile à dérouler, mais où les affaires politiques et commerciales sont très souvent imbriquées.

S'opposent donc à Saint-Louis, et en France métropolitaine, des intérêts divers :

- ceux, économiques, de certains commerçants mulâtres de Saint-Louis (le rôle de la famille Devès est important à cet égard et a été bien décrypté par François Manchuelle[9]) opposés à la politique de conquête et d'administration directe des territoires de la vallée par l'administration coloniale ;

- ceux des clans politiques saint-louisiens en compétition électorale permanente à cette période : clans à l'intérieur de la communauté métisse de Saint-Louis (« parti Descemet » et parti « Devès » ; saint-louisiens d'ancienne souche, contre saint-louisiens plus récents, de souche goréenne)[10] ; rôle aussi d'un avocat ambitieux, Jules Couchard[11], bientôt maire de Saint-Louis (1891) puis député du Sénégal (1893) dont on sait aujourd'hui qu'il était l'informateur occulte de la presse parisienne, en particulier du journal *Le Temps*, instrumentalisant l'opinion et les décideurs français dans le sens de ses ambitions ;

- ceux des administrateurs coloniaux dont certaines méthodes sont contestées par d'autres fonctionnaires coloniaux, ceux du service judiciaire ;

- ceux en France des tenants de l'expansion coloniale contre ceux qui s'y opposent ; ceux de Saint-Louis contre ceux de Bordeaux ;

- ceux des catholiques, des protestants (cas de Jules Couchard, fils d'un pasteur protestant de Sainte-Foy-la-Grande, arrivé à Saint-Louis en 1885) ou des francs-maçons.

2 - *L'exécution de Biram-Kandé intervient donc dans un contexte particulièrement sensible*

La peine de mort s'applique, bien sûr, à la colonie.

Ici elle concerne donc un jeune africain convaincu d'assassinat sur un traitant européen ; il s'agit de rassurer le commerce, comme en 1890 : « *Il est permis d'espérer que ce grand exemple ne sera pas inutile et qu'il rassurera les commerçants établis dans nos escales* », rapporte le *JO de l'A.O.F.*

Un arrêté du Gouverneur général (23 février 1899, signé Cnapelynck[12] - *BAGS* 1899 page 114) avait été publié deux jours avant l'exécution : « *Arrêté rendant exécutoire l'arrêt de la Cour d'assises du Sénégal qui a condamné le nommé Biram-Kandé à la peine de mort* ».

La Cour d'assises du Sénégal avait prononcé la mort par un arrêt du 7 octobre 1898 ; le pourvoi avait été rejeté par la Cour de cassation, le 3 décembre 1898, et le recours en grâce rejeté le 28 janvier 1899.

---

[9] François Manchuelle : « Métis et colons : la famille Devès et l'émergence politique des Africains au Sénégal, 1881-1897 » - *Cahiers d'études africaines* n° 96 / 1984.

[10] François Zucarelli : *La vie politique sénégalaise : 1789-1940* - Éd. CHEAM 1998.

[11] « *La collaboration de Couchard au* Temps *est révélée par la lettre de Lamothe à son sous-secrétaire d'État, 5 janv. 1893, ANSOM, Sénégal VII, 16c, n° 65. Sans elle nous ignorerions encore le nom du correspondant du* Temps *au Sénégal……beaucoup de ses collaborateurs étaient protestants……..La tonalité libérale et modérée du journal est également celle des milieux dirigeants bordelais de l'époque* ». (in Manchuelle, op.cit.)

[12] Georges Cnapelynck est Procureur général à Saint-Louis.

La justice sait parfois être rapide ; Biram-Kandé est donc exécuté moins de neuf mois après son crime, commis le 31 mai 1898 : mais il fallait, on l'a vu, un exemple. Cependant, à la différence de l'affaire Jeandet, la justice a cette fois été saisie.

Biram-Kandé n'avait que vingt ans. Il était originaire de Guinée française, né à Kankan de Daba Kandé et de Karoumba Yaya tous deux décédés, nous indique son acte de décès établi officiellement « à 7 heures vingt du matin », immédiatement après l'exécution. L'officier d'état-civil est Théodore Carpot[13], les témoins sont Jean Edouard Minvielle, le greffier cité dans le compte-rendu du *Journal Officiel de l'A.O.F.* et son commis greffier, Jean Cardeau. La nature de son emploi chez Albert Palmade à Podor est précisée, Biram-Kandé était cuisinier, de même que son statut matrimonial, il était célibataire.

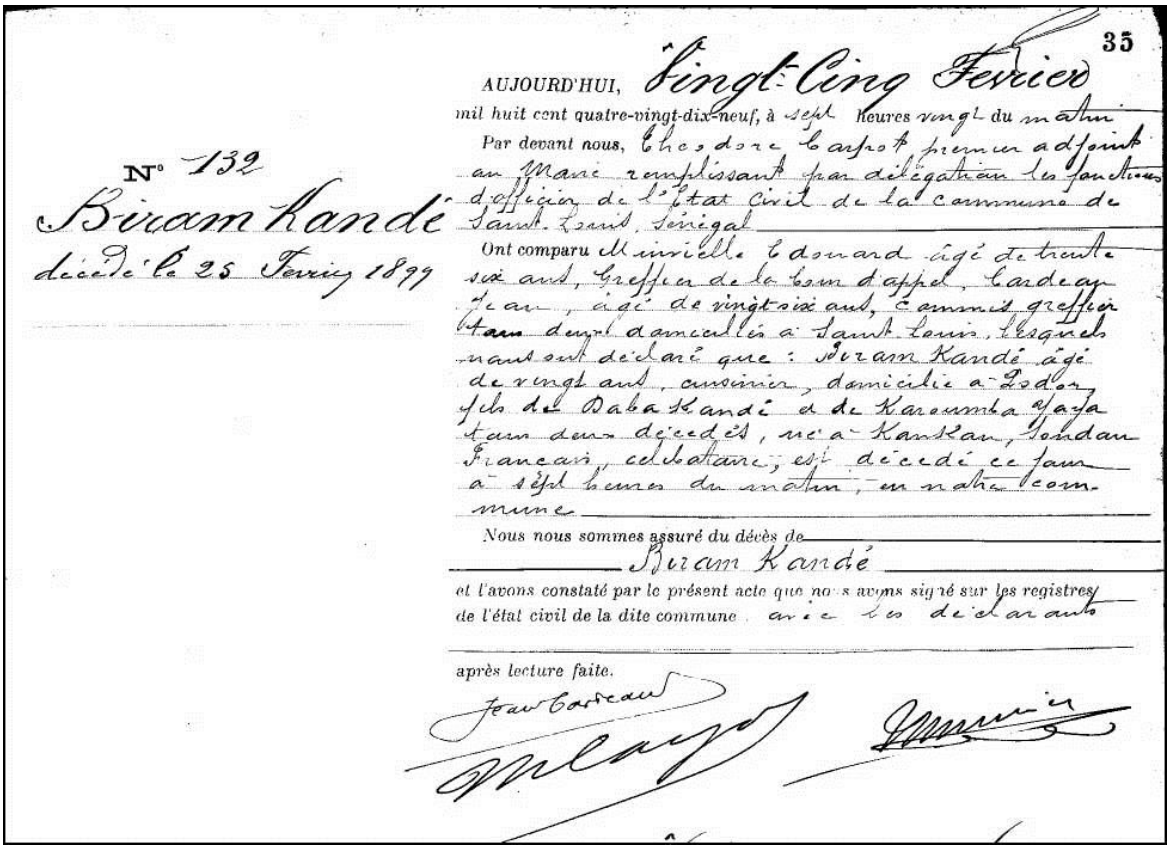

N° 132
Biram Kandé
décédé le 25 Février 1899

35

AUJOURD'HUI, Vingt-Cinq Février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures vingt du matin
Par devant nous, Théodore Carpot premier adjoint au Maire remplissant par délégation les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Saint-Louis, Sénégal
Ont comparu Minvielle Edouard âgé de trente six ans, Greffier de la Cour d'appel, Cardeau Jean, âgé de vingt-six ans, commis greffier tous deux domiciliés à Saint-Louis, lesquels nous ont déclaré que : Biram Kandé âgé de vingt ans, cuisinier, domicilié à Podor fils de Daba Kandé et de Karoumba Ayata tous deux décédés, né à Kankan, Soudan Français, célibataire, est décédé ce jour à sept heures du matin, en notre commune
Nous nous sommes assuré du décès de Biram Kandé
et l'avons constaté par le présent acte que nous avons signé sur les registres de l'état civil de la dite commune avec les déclarants
après lecture faite.
Jean Cardeau

Acte de décès n° 132 du 25 février 1899 de Biram-Kandé
© http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2

La première exécution par guillotine au Sénégal : deux clichés.

La carte postale de Fortier (série "Fortier, phot., Dakar" n° 588) est le produit d'une double mise en scène : le cadrage de cette photographie est parfait, l'action dans le tiers gauche, l'attente dans les deux tiers droite, la ligne de fuite vers le coin supérieur droit ; la mise en place des personnages est également organisée de manière à rendre l'instant particulièrement solennel.

Les bois de justice ont été dressés place de la Geôle, c'est-à-dire devant la prison de Saint-Louis, l'exécution étant publique[14].

[13] Théodore Jean Marius Jourdain Carpot (1855-1921), d'abord commerçant, puis employé de la compagnie d'électricité : fils de Pierre Carpot employé de bureau de la marine et de Sophie Renaud-Valantin , issue d'une famille mulâtre qui a compté à Saint-Louis (un Barthélémy Durand Valantin fut maire de Saint-Louis et le premier député élu du Sénégal, de1848 à 1851). Il est le frère de François Carpot - avocat et député du Sénégal de 1902 à 1914 - battu en 1914 par Blaise Diagne, et de Charles Carpot, médecin.

[14] Tous les personnages avec le casque colonial entouré d'un ruban (en principe bleu foncé) sont des civils administratifs ou autres, blancs, métis ou noirs. Même s'ils ont des uniformes ils font partie du cadre administratif. Le procureur de la République, le juge d'instruction, le commissaire principal de police et du personnel pénitentiaire et des policiers devaient être présents. (Indications de Pierre Rosière)

SAINT-LOUIS - LE SAMEDI 25 FÉVRIER 1899

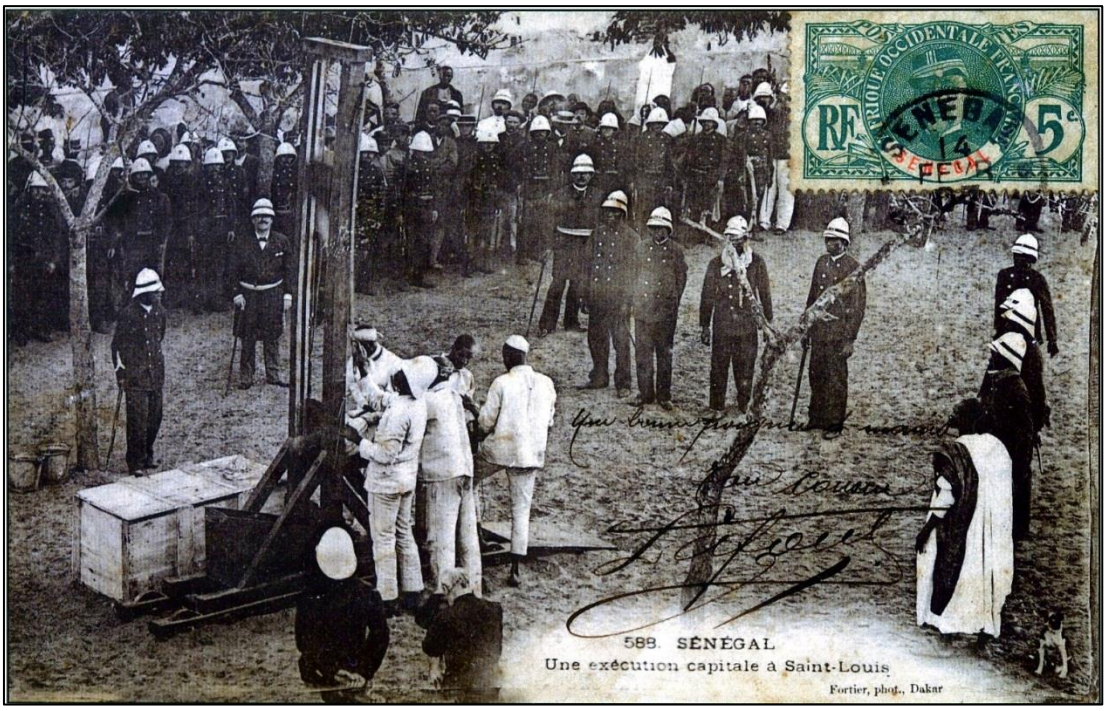

***Exécution de Biram-Kandé* – Carte postale "Fortier, phot., Dakar"**
postée le 14 février 1907 (© G. Le Ouzon)

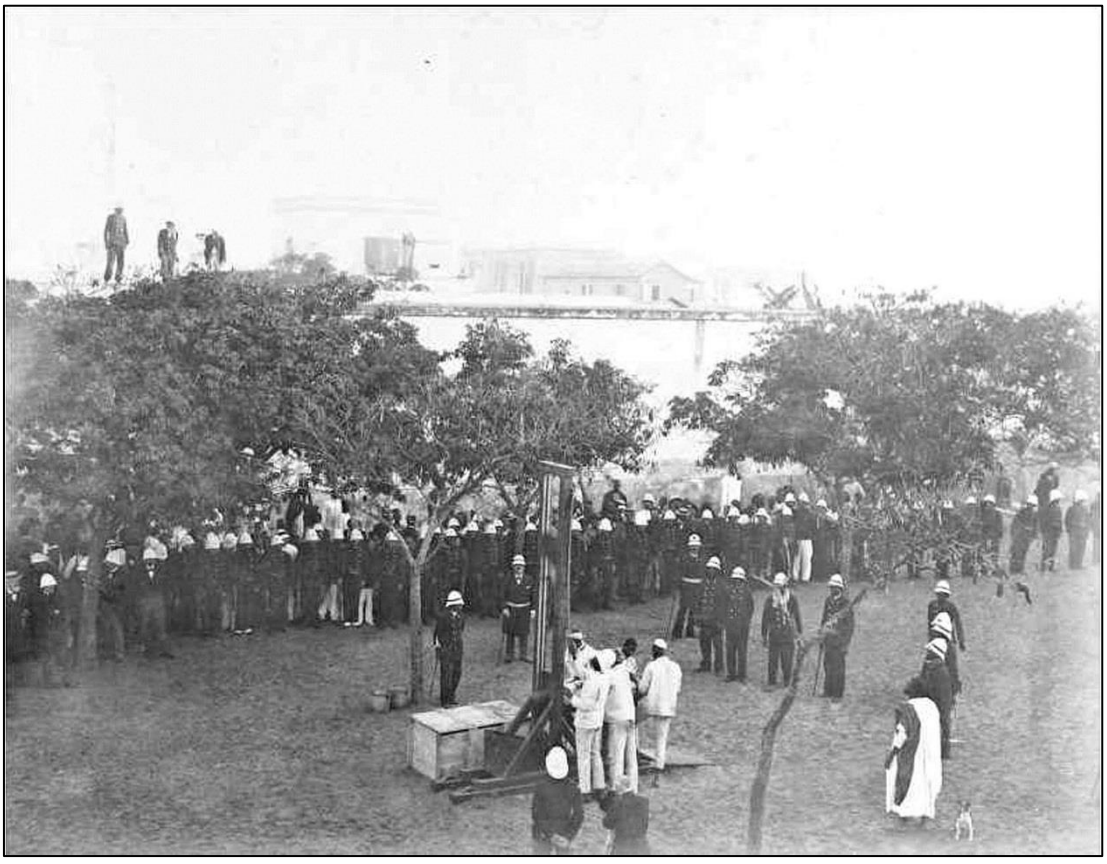

Exécution de Biram-Kandé – Vue panoramique de la place de la geôle
Cliché Noal-Fortier (©http://catalogue.drouot.com)

Au premier plan, deux Européens de dos, dont le Père Charles Guérin[15] à genoux, en prière, son chapeau dans les mains. Au second plan, quatre personnages en blanc (des prisonniers commis d'office ?), les « exécuteurs » du compte-rendu officiel, s'affairent autour du condamné, l'un d'eux portant la main sur le haut du dos pour le maintenir ; un cinquième personnage, coiffé d'un casque colonial, s'apprête à déclencher la chute du couperet : Biram-Kandé est allongé sur le ventre, la tête déjà dans la lunette. Au troisième plan, en carré, deux officiels ceints de leur écharpe [pourraient-ils être le maire de Saint-Louis (Louis Descemet), ou Théodore Carpot, premier adjoint au Maire qui signe à 7h20 l'acte de décès de Biram-Kandé, et le Commissaire principal de police (Moreau) (?)], des personnels administratifs et un personnage sénégalais, en costume traditionnel et en babouches. Au dernier plan la ligne des personnels requis pour contenir les spectateurs.

Les spahis ne sont pas visibles - vraisemblablement déployés dans les rues alentour pour assurer l'ordre en cas de troubles - mais deux détails attirent l'attention : le premier rend l'événement terriblement insupportable ; le cercueil - une vulgaire caisse de bois ordinaire - est particulièrement court, si on compare ses dimensions à la taille des personnages proches de la guillotine, comme si on avait anticipé que le condamné allait être « raccourci » ; le second détail est la présence incongrue, en bas à droite, d'un petit chien qui bouscule ici le lugubre protocole.

Le plan large est composé tout autrement : l'exécution est au centre de la prise de vue, effectuée d'un point haut qui atténue l'effet de proximité, voire d'intimité avec l'événement, que donne la carte postale. Ce plan est cependant intéressant en ce qu'il affiche la réelle présence d'un public ce samedi matin-là, contenu derrière la ligne des militaires, ou perché sur le mur de la prison. Mais rien ne permet de confirmer la présence du « millier de personnes » évoqué plus bas, personnes qui en tout état de cause - la guillotine étant installée au sol - ne peuvent rien voir de ce qui se déroule à proximité.

Ce plan large aurait été édité en 4 tirages 19,2 x 25 cm sur papier aristotype, montés sur carton ; le nom du studio, indiqué au dos est "*Noal et Fortier*"[16].

Une carte postale qui circule au moins jusqu'en 1912, treize ans après l'événement

Cette carte postale semble avoir eu un certain succès ; deux éléments permettent d'en donner la confirmation :

- en premier lieu, le fait qu'on ait procédé à un retirage de ce cliché. Édité originellement dans la série "Fortier, phot., Dakar" (entre 1900 et 1905) il est repris sous le numéro 1244 dans la vaste série "Collection générale Fortier" (entre 1905 et 1910, cette superbe série reprend la plupart des clichés "Fortier, phot., Dakar" et en ajoute de très nombreux autres). La carte est toutefois intitulée différemment : *Afrique Occidentale – SÉNÉGAL – Une exécution capitale à Saint-Louis*.

- également, l'habitude de timbrer et d'oblitérer les cartes sur le cliché nous donne des indications intéressantes : deux des cartes présentées avec le timbre vert à 5 centimes « République française – Colonies Postes », édité en 1892, ont été postées en 1905 et en 1907. La troisième carte, présentée avec le timbre « Faidherbe » vert à 5 centimes, édité en avril 1906, a été postée en 1912.

La carte surchargée et postée le 14 février 1907 est signée d'un certain Lapous (?) qui écrit à un membre de sa famille *Une bonne poignée de mains, ton cousin Lapous*[17] ; visiblement, la gravité de l'événement n'entre pas en ligne de compte, il s'agit d'envoyer à la famille une photo sensationnelle. Au dos de celle de 1912, adressée à

[15] Charles Guérin (1834-1914), originaire de Gourin dans le Morbihan. Il quitte le Sénégal, où il était arrivé en 1867, cette même année 1899, pour Marseille puis pour Paris. Il sera très impliqué dans la vie politique saint-louisienne (partisan du député Gasconi notamment, en 1879, contre Jean-Baptiste Maréchal, moins proche des catholiques).

[16] Ils viennent de s'associer fin 1898 et se proposent de concurrencer sur son terrain à Saint-Louis le photographe Louis Hostalier (*JO* des l[er] et 8 décembre 1898, pp.448 et 460) : "*MM. NOAL & FORTIER photographes auront sous peu l'avantage d'ouvrir un Atelier de pose à Saint Louis ... Parfaitement outillés, ils sont à même, par un travail* ***soigné et d'un fini inconnu jusqu'à ce jour dans la Colonie****, de donner entière satisfaction aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. Portraits directs ou par reproduction en formats cartes de visite, carte-album, Paris-Portrait et 24 x 30. Groupes, Agrandissements encadrés ou non et, en général****, exécutés conformément aux derniers perfectionnements de l'art photographique.***" (Philippe David « Hostalier-Noal Un duel de photographes au *Journal Officiel* du Sénégal, il y a cent ans » in *Lettre de Liaison n°14,* Images et Mémoires, automne 2006). Ce cliché du 25 février 1899 à Saint-Louis est donc un des premiers de cette toute nouvelle association ; très vite c'est Fortier qui s'imposera cependant.

[17] La signature de l'expéditeur est décryptée par nous comme celle d'un certain Lapous ; ce pourrait alors être un breton, ce nom, qui désigne l'oiseau en breton, étant assez commun en Bretagne.

une demoiselle Maria Sentenac[18], le texte est encore plus décalé : « *A vous mes plus chers souvenirs et plus tendres baisers. Edmond* »[19].

Trois autres cartes postales Fortier

Carte série "Fortier, phot., Dakar" n° 588 postée en 1905 (timbre République de 1892)

Carte série "Fortier, phot., Dakar" n° 588 postée en 1907 (timbre République de 1892)

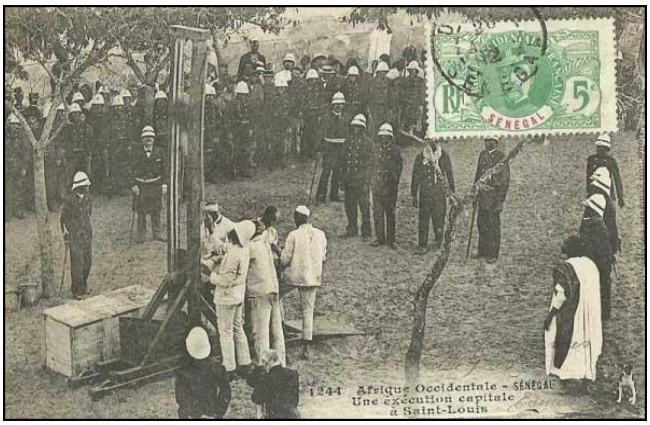

Carte série "Collection générale Fortier" n°1244 postée en 1912 (timbre Faidherbe de 1906)

3 - *Deux comptes rendus complémentaires et convergents nous sont restés*

Le *Journal Officiel de l'Afrique Occidentale Française* (jeudi 2 mars 1899, n° 176, page 83) rend compte de cette exécution ; le texte est tout à fait complémentaire de la vue donnée par la carte postale.

« *Samedi dernier, 25 février, a eu lieu à Saint-Louis l'exécution du nommé Biram-Kandé, condamné à la peine de mort par la Cour d'assises du Sénégal dans sa dernière session.*

Biram-Kandé avait, le 31 mai 1898, à Podor, tué d'un coup de feu, avec préméditation et guet-apens, le gérant d'une maison de commerce de l'escale, Albert Palmade, dont il avait été le domestique et qui, mécontent depuis longtemps de ses services, l'avait congédié quelques jours auparavant.

Arrêté immédiatement après le crime, il comparaissait le 7 octobre suivant devant la Cour d'assises et y faisait preuve, ainsi qu'il n'avait d'ailleurs pas cessé de le faire au cours de l'instruction, du cynisme le plus révoltant.

Condamné à mort, il comptait que sa peine serait commuée comme l'avaient été, depuis longtemps, les peines capitales prononcées par la Cour d'assises du Sénégal et, en dernier lieu celles des assassins de Jeandet et Rabuel[20]. Mais l'indulgence même a des limites, et la clémence présidentielle[21] ne devait pas s'étendre à Biram-Kandé.

---

[18] Jean Sentenac s'est installé au Sénégal en 1902 (Maria Sentenac est-elle de sa famille ?) ; le groupe Sentenac est toujours actif au Sénégal : Moulins Sentenac et SOCAS (Société des Conserves Alimentaires du Sénégal).

[19] (Source : http://www.delcampe.fr/page/item/id,132636515,var,SENEGAL-SAINT-LOUIS-1912).

[20] La seule information que nous ayons sur cette affaire est parue dans le journal *Le Temps*, n° 12.992 du 24 décembre 1896, qui indique que : « *Maudir Seye et Abdoulaye Ba, qui avaient assassiné M. Rabuel, employé de la Compagnie française du Loutia, viennent d'être condamnés aux travaux forcés à perpétuité* ». Elle est reprise à l'identique, avec une seule variante indiquant Compagnie française de Loittia au lieu de Loutia, par le journal *Le Petit Parisien* du 26 décembre 1896. Quant à l'impunité des assassins d'Abel Jeandet, on a vu que c'est une contre-vérité ; ils ont été exécutés sans jugement. Ceux de son cousin Amédée Jeandet seront également condamnés à mort en 1891.

Samedi dès 6 heures 30 du matin, les bois de justice étaient dressés sur la place de la Geôle entourée par une compagnie d'infanterie de marine et par un peloton de spahis. À 6 heures 45, Messieurs de Kersaint-Gilly[22]*, Procureur de la République de Saint-Louis, Villeroy, Juge d'instruction, Minvielle, Greffier du Tribunal Civil, Moreau, Commissaire principal de police, pénétraient avec le régisseur de la prison dans la cellule du condamné qu'ils trouvaient éveillé. Monsieur le Procureur de la République lui apprenait le rejet de son pourvoi en cassation et de son recours en grâce et lui annonçait que l'heure de l'expiation avait sonné pour lui. Biram-Kandé recevait cette nouvelle avec calme, et après un court entretien avec le Révérend Père Guérin, aumônier de la prison, il était remis aux exécuteurs qui procédaient rapidement à sa dernière toilette.*

À 6 heures 55 il franchissait le seuil de la prison, ayant à ses côtés le Révérend Père Guérin et, entouré d'agents de police, il marchait d'un pas ferme vers la guillotine distante de quarante mètres à peine. Quelques minutes plus tard tout était terminé, Biram-Kandé avait payé sa dette à la société !

Une foule qu'on peut évaluer à un millier de personnes assistait à l'exécution qui a produit sur la population une impression profonde. ***Il est permis d'espérer que ce grand exemple ne sera pas inutile et qu'il rassurera les commerçants établis dans nos escales en inspirant une crainte salutaire aux misérables, heureusement assez rares, qui ne craignent pas de jouer avec la vie humaine pour satisfaire leurs pires instincts.***»

Il semble que cet exemple d'exécution par la guillotine[23] soit exceptionnel, voire unique au Sénégal.

L'exécution, vue du côté de l'Église catholique : on y confirme qu'elle doit marquer les esprits et avoir valeur d'exemple.

Au passage, cela a été l'occasion de convertir le condamné in extremis : la conversion de Biram-Kandé, jeune musulman condamné à mort pour avoir tué son employeur, est arrachée la veille de son exécution ; procédure accélérée, il est baptisé le vendredi et reçoit les derniers sacrements le samedi.

Le *Journal de la Communauté des Pères du Saint-Esprit de Saint-Louis* (*JPSE-SL*, cote 3 I 2.16 - Tome 1852-1904, page 371), à la date du samedi 25 février 1899, donne une description complémentaire de cette première exécution capitale par la guillotine.

« *Depuis plusieurs mois, un jeune noir de Podor, coupable d'assassinat, attendait dans la prison le moment de subir la peine de mort portée contre lui.*

Son pourvoi et son recours en grâce ayant été rejetés, l'exécution fut fixée pour le samedi 25 février à 7 heures du matin.

Le jeune homme n'était point musulman et il avait été relativement facile de l'instruire des principales vérités de la religion. Le vendredi il avait demandé et reçu le baptême.

Le matin vers 6h1/2 les magistrats se rendent à la prison dont les abords sont protégés par une forte troupe de soldats d'infanterie de marine. Une foule immense est accourue pour assister à cette exécution, la première faite par la guillotine à Saint-Louis.

Le procureur entre dans la cellule du condamné et lui dit : « Mon ami, tu as tué un homme important et c'est pour cela que la justice t'a condamné à mourir ; le grand chef qui commande en France n'a pas jugé à propos de te faire grâce ; le moment est venu d'expier ton crime…arme toi de courage !...Et maintenant veux-tu voir le prêtre qui t'a versé hier l'eau sur la figure ? (sic)[24] ». *Par la réponse affirmative du malheureux, on introduit le Père Guérin qui prend la parole à son tour et lui dit :* « Mon pauvre ami, le bon Dieu a dit qu'il demanderait le sang de l'homme qui tuerait un autre homme… tu as tué un homme, il faut donc que tu expies ton crime, mais souviens-toi qu'hier par le

---

[21] Le Président de la République est, en 1899, Émile Loubet.

[22] Un Rodolphe Henry Octave de Kersaint-Gilly (né à Plouescat dans le Finistère en 1836, décédé en novembre 1899 à Toulouse) a un fils, Jean-Baptiste, né le 19 octobre1878 à Dakar . En 1871, sous-commissaire de la Marine, il avait été nommé chef du service administratif aux îles du Salut en Guyane (il avait épousé en 1868 une Clotilde Espaignet née à Marie-Galante). S'agit-il de notre Procureur ?

[23] Ce n'est pas l'avis - non démontré cependant - de Daha Chérif Ba dans son intéressant « *Crimes et délits dans la vallée du fleuve Sénégal de 1810 à 1970* » (Éd. L'Harmattan Sénégal - Collection Études africaines - 2010 - 434 pages. / op.cit. pages 355-356) : « *Des individus coupables de crimes d'assassinat ont été guillotinés à Saint-Louis. Nous pouvons avancer que ces séances ont été nombreuses, car, dans un des inventaires de la prison civile, il figure sur la liste une guillotine qui, sûrement, a fonctionné pendant un certain temps* ». À cette époque, tous les événements importants étaient couverts par des photographes et des journalistes (les exécutions capitales publiques ne seront abolies que le 24 juin 1939 par un décret-loi d'Édouard Daladier). On peut penser très sérieusement, faute de documents attestant du contraire, que la « veuve » n'a servi qu'une seule fois au Sénégal.

[24] On peut penser qu'il s'agit là, pour le procureur de Kersaint-Gilly de vieille souche aristocratique bretonne, de se faire comprendre par Biram-Kandé (baptisé la veille), et non d'une formule de dérision vis-à-vis des sacrements de la religion catholique. Le (sic) est dans le texte original.

baptême tu es devenu l'enfant de la Mère d'un condamné à mort, le disciple d'un condamné à mort, d'un Dieu qui attaché à la croix laisse tomber sa première absolution sur un condamné à mort ».

Le cortège funèbre se met ensuite en marche : l'instrument fatal est dressé sur la place devant la prison ; arrivé au pied de l'échafaud quelqu'un dit au condamné « Tu as peur, tu trembles ! ». « Et si je n'avais pas peur répond l'infortuné, me lâcheriez-vous pour cela ? » - *Le Père Guérin l'embrasse avec effusion, lui donne le Crucifix à baiser, et lui montre le ciel. Les aides se saisissent de lui et l'attachent à la planche. Le Père Guérin se met à genoux et prie ; la tête du condamné est introduite dans la lunette et au milieu d'un silence effrayant, le lourd couteau s'abat avec un bruit sourd.*

Cette exécution opérée dans de telles circonstances a fait la plus grande impression sur toute la population.»

En guise de conclusion…

Dans son premier numéro, portant justement sur l'année 1899, *L'Année Coloniale*[25] - organe de l'Office colonial[26] créé cette même année - indique page 130, concernant la situation politique au Sénégal : *« Les territoires du Sénégal et dépendances ont joui, durant toute l'année 1899, d'une parfaite tranquillité. Sur aucun point de la colonie l'ordre n'a été troublé. Dans le désert, la paix a été rétablie entre les Trarzas et les Braknas et le cheik Sidia*[27] *;* ***le commerce d'une région qui avait été, jusqu'à ce jour, si profondément troublée, ne peut que profiter de l'apaisement qui s'est effectué*** ».

Effectivement, Samory Touré a été pris (il est arrivé à Saint-Louis, venant de Kayes, le 4 janvier 1899 et expédié au Gabon le mois suivant) ; la paix a été conclue dans le Fouta Djalon le 6 janvier 1899 (traité ratifié le 13 janvier 1899 par Félix Faure, et promulgué par arrêté du Gouverneur général de l'A.O.F. Emile Chaudié le 18 avril 1899) et la réconciliation entre Trarzas et Braknas a été obtenue en juillet 1899. Le Sénégal est sous tutelle et bientôt (décret du 18 octobre 1904) ses limites définitives seront fixées.

La boucle est bouclée ; les trois M classiques de la colonisation, militaires, marchands et missionnaires ont été les acteurs de cette affaire et de cette exécution pour l'exemple. Mais apparaît un quatrième M, le magistrat, à l'aube du XX^{e} siècle ; Biram-Kandé a été exécuté, mais cette fois les normes juridiques - même dans des délais particulièrement rapides - ont été formellement respectées : jugement en assises, pourvoi en cassation, recours en grâce.

En cela aussi cette exécution est « exemplaire ». Mais elle a aussi ses zones d'ombre : si le climat général est connu (assurer la sécurité des Européens et du commerce ; imposer l'ordre colonial), on ignore les raisons qui ont conduit Biram-Kandé à assassiner son patron et ce qui l'avait conduit à cette extrémité. Quant à la guillotine, elle a visiblement été remisée à Saint-Louis, faisant partie de l'inventaire de la prison civile (cf. note 20) ; mais comment et quand est-elle parvenue au Sénégal, a-t-elle été confectionnée sur place (ce qui semble a priori exclu) ? La recherche reste ouverte.

Remerciements à Pierre Rosière et Xavier Ricou qui, chacun à sa façon, ont amicalement permis que cet article s'étoffe et accepté d'en relire le texte.

[25] Publiée, nous indique ce premier numéro, sous la direction de MM. Ch. Mourey, chargé du service de la statistique à l'Office colonial, et Louis Brunel, docteur en droit, avec la collaboration de MM. le général Gallieni, Picquié et Teissier.

[26] Créé par décret présidentiel du 14 mars 1899. Parmi les premiers membres, Ernest Roume, bientôt troisième Gouverneur général de l'A.O.F. (1902-1907) et Camille Guy, bientôt Lieutenant-gouverneur du Sénégal de 1902 à 1908.

[27] Cheikh Sidiyya Bâba, proche des Français, qui accueillera à leur demande - en l'occurrence Martial Merlin, alors Directeur des Affaires politiques à Saint-Louis, futur Gouverneur général de l'A.O.F. de 1919 à 1922 - Amadou Bamba (fondateur du mouridisme) dans son second exil en Mauritanie en 1902.

Le premier exil pour Amadou Bamba avait été au Gabon en 1895. Parmi les dix conseillers du Conseil privé du gouverneur qui siégeaient à son procès le 5 septembre 1895, on relève la présence de de Kersaint-Gilly, alors commissaire des colonies, chef des services administratifs., et de Cnapelynck, procureur général, que l'on retrouve tous deux dans cette affaire Biram-Kandé. Là aussi le souci principal était de maintenir l'ordre dans les territoires sous tutelle, Amadou Bamaba étant suspect de troubler la tranquillité dans le Baol, le Cayor et le Walo où se développe la culture de l'arachide.

Les publications d'I&M

Les *Cahiers d'I&M* : Les 5 numéros parus sont disponibles au tarif de 15 € l'un (10 € pour les adhérents) :

- Stéphane RICHEMOND : *La sculpture africaniste* (2010, 28 p. illustr.)
- Rémy CLIGNET, Philippe DAVID : *Deux « Villages sénégalais » de la Belle Époque - Dijon 1898, Clermont-Ferrand 1910* (2010, 32 p., illustr.)
- René CODAZZI, Philippe DAVID : *Une œuvre immense dans l'univers des cartes postales françaises d'outre-mer : Les collections Hoa-Qui & Iris/Irex* (2010, 20 p., illustr.)
- János RIESZ : *La création du Journal* Condition Humaine - *Un tournant dans la vie de Léopold Sédar Senghor* (2011, 32 p., illustr.)
- Didier CARITÉ : *La mission Moll en cartes postales - "C^on Congo français, de la Sangha au Tchad" (1905-1907)* (2011, 40 p., illustr.)

Dvd *Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest* : 3 225 images en fichiers JPG (19 dossiers par pays)

Dvd réalisé à la demande. 10 € (port compris pour la France)

Anciens numéros du *Bulletin* :

Quelques exemplaires des numéros 18 à 34 du *Bulletin* d'Images & Mémoires sont disponibles et peuvent être commandés au tarif de 5 € (adhérents) ou 10 € (non adhérents) franco de port pour l'Europe. Les sommaires sont visibles sur notre site internet ou peuvent être communiqués sur simple demande.

***Conditions de commande* : voir 3e page de couverture**

Sommaire des derniers *Bulletins*

Bulletin n°34, automne 2012

Varia

- Deux nouveaux projets d'expositions I&M : *Le Réseau Abidjan Niger* et *L'Histoire postale du Burkina Faso*
- *Stéphane Richemond* : De jolis coups de marteau pour l'Orient des photographes
- *Fuseyni Diakité* : Les photographies d'Harouna Racine Keita : la part de l'image dans une révolution

Études

- *Didier Carité* : Centenaire de la mort d'Auguste Béchaud (1912-2012)
- *Jean-Marie Milleliri* : Cartes illustrées des pavillons de l'exposition nationale coloniale de Marseille (1922)
- *Stéphane Richemond* : Cartes postales soudanaises et voltaïques de la « Maison Larger »

Bulletin n°33, été 2012

Varia

- *Frank Ogou* : Inauguration à Parakou (Bénin) de l'exposition "L'Afrique d'hier à demain, cinquante ans après les indépendances"
- *Judith Njele* : Le sultan Njoya et le missionnaire Göhring
- *Cyr Descamps* et *Xavier Ricou* : Une procession à Gorée en 1892

Études et opinions

- *Raphaëlle Walter* et *Guy Le Carpentier* : Le début des cartes postales au Gabon
- *Jean-Jacques Fadeuilhe* : Collection L. Météyer à Grand-Bassam – 1913-1925 ? (Essai d'inventaire des cartes postales anciennes de Côte d'Ivoire 1893-1939)
- *Olivier Auger* : Sur quelques cas récents de censure ou de polémique dans l'iconographie de la colonisation

Publications disponibles auprès d'I&M

Rouen – 1896 Les villages africains de l'Exposition coloniale. ASI Éditions, 2004. 28 € (+ port)

Stéphane RICHEMOND,
- *Terres cuites orientalistes et africanistes 1860-1940*. Les Éditions de l'Amateur, 1999. 44 € (+ port)
- *Les Orientalistes – Dictionnaire des sculpteurs (XIX^e^-XX^e^ siècles).* Les Éditions de l'Amateur, 2008. 55 € (+ port)

Abdoul Hadir AÏDARA, *Saint-Louis du Sénégal d'hier à aujourd'hui.* Grandvaux, 2005. 15 € (+ port)

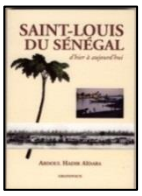

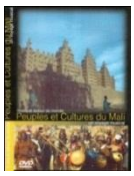

Ch. FRAIPONT et M. BISSOT, *Peuples et Cultures du Mali – Un voyage musical.* Tandem Films et Danté Productions. DVD, 90 minutes. 15 € (+ port)

Élizabeth CAZENAVE,
- *Explorations artistiques au Sahara (1850-1975*. Ibis Press - Abd-El-Tif, 2006. 49 € (+ port)
- *Paul-Élie Dubois, Peintre du Hoggar.* Éditions du Layeur, 2006. 42,50 € (+ port)
- *Albert Marquet et ses amis en Algérie*. 2003. 30 € (+ port)
- *Charles Brouty - Un artiste reporter de l'Algérie heureuse et du Sahara 1897-1984.* 2007. 30 € (+port)

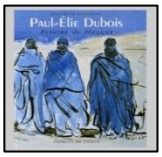

Jean-Pierre PAULHAC,
- *Dialogue Nord – Sud – Voyage en interculturalité.* Éditions Dianoïa, 2004. 10 € (+ port)
- *La porte du non retour - Carnet d'un voyage au Bénin*. Éditions du Cygne, 2008. 10 € (+ port)

Jacques CHARPY, *Dakar, naissance d'une métropole.* Éditions Les Portes du Large (Rennes, 2007). 15 € (+ port)

Cyr et Françoise DESCAMPS, *La préhistoire au Sénégal.* Les nouvelles Éditions africaines du Sénégal, 2010, 20 € (+ port)

Guy THILMANS,
- *Histoire militaire de Gorée – De l'arrivée des Portugais (1444) au départ définitif des Anglais (1817)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- *La grande batterie de Gorée – recherches archéologiques et* historiques. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- *Informations sur l'esclavage*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2010. 10 € (+ port)

Guy THILMANS et Pierre ROSIÈRE,
- *Les Spahis sénégalais – Une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale (1843-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2007. 16 € (+ port)
- *Les Tirailleurs sénégalais – Aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon (1857-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2008. 16 € (+ port)
- *Marsouins & Joyeux au Sénégal – Des troupes blanches en Afrique noire (1830-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2009. 16 € (+ port)

Pierre ROSIÈRE, *Des Spahis sénégalais à la Garde Rouge*. Éditions du Centre, Dakar, 2009. 40 € (+ port)

Al Housseynou NDIAYE et Pierre ROSIÈRE, *Gares et trains du Dakar - Saint-Louis*. Éditions du Centaure, Dakar, 2008. 30 € (+ port)

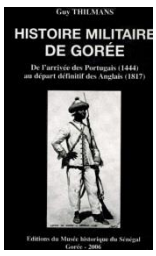

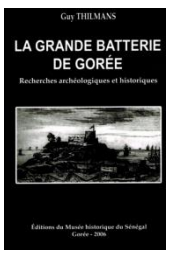

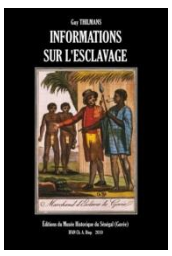

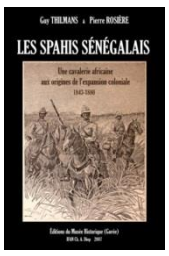

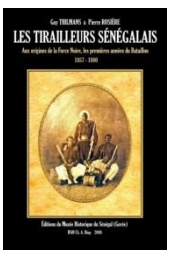

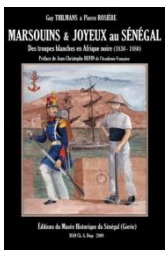

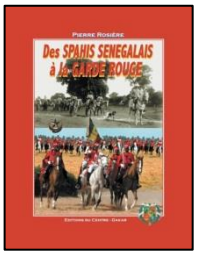

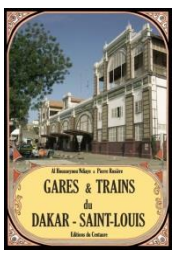

<u>Publications I&M</u> : Les *Cahiers,* le DVD *Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest,* les *Bulletins* (voir p. 40)

Ces publications peuvent être commandées (chèque ou virement bancaire à l'ordre de *Images et Mémoires* ; ou virement Paypal) auprès de **Stéphane RICHEMOND, 18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet**
(coordonnées bancaires en page 2 de couverture)

I&M - Bulletin n°35

Les dernières publications d'Images & Mémoires

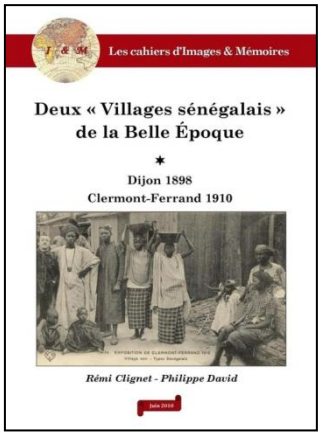

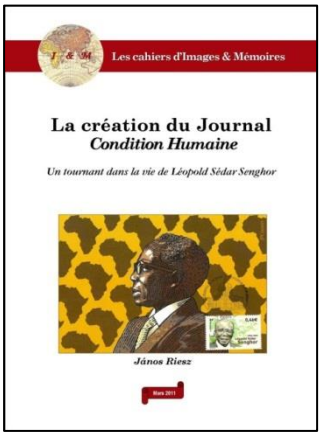

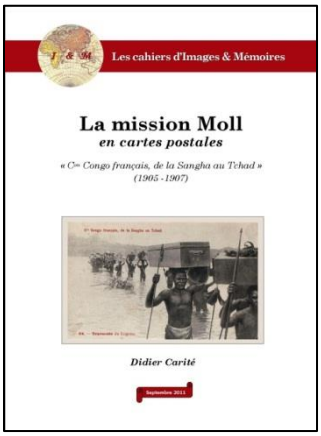

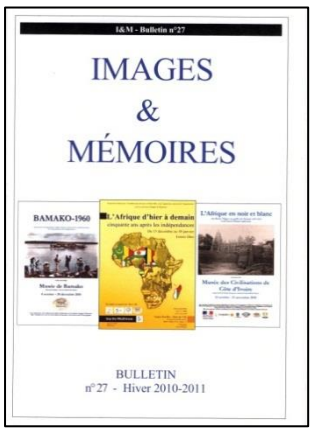

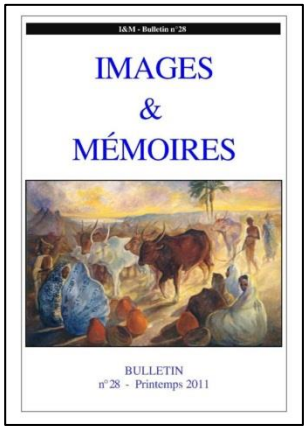

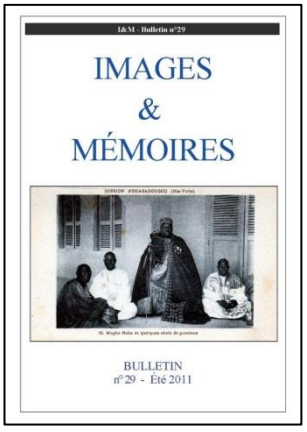

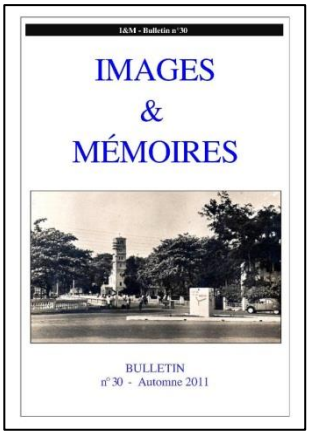

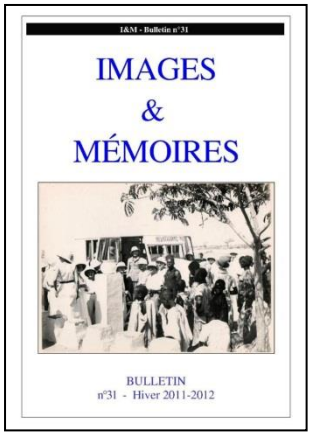

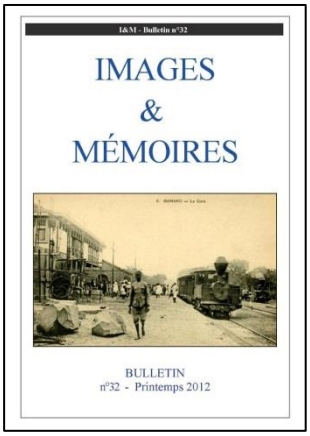

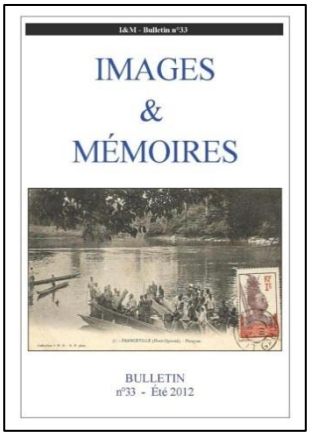

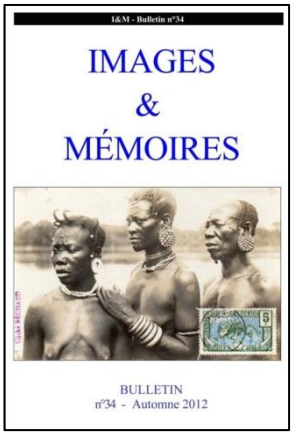

Images & Mémoires

Association à caractère culturel régie par la loi du 1er juillet 1901, I&M s'intéresse, depuis 1995, à l'iconographie ancienne et moderne de tous les pays d'outre-mer : peintures, gravures, dessins, photographies, cartes postales, timbres-poste, affiches, enseignes, tissus…

Inventaires raisonnés illustrés, expositions, reproductions sur tous supports, aides au transfert d'images dans les pays concernés, appuis aux travaux de recherche universitaire ou professionnels, aux activités de jumelage et aux programmes iconographiques nationaux dans tous les pays concernés.

Un réseau de plus de cent cinquante adhérents individuels (collectionneurs iconographes, historiens, géographes, enseignants, conservateurs, chercheurs, techniciens, écrivains et auteurs…) ou collectifs (associations, bibliothèques, musées, centre de documentation…) dans dix-sept pays, dont dix d'Afrique subsaharienne.